



## VILLE DE MALAKOFF

### RAPPORT D'ACTIVITE 2022

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DES PARCS

HÔTEL DE VILLE

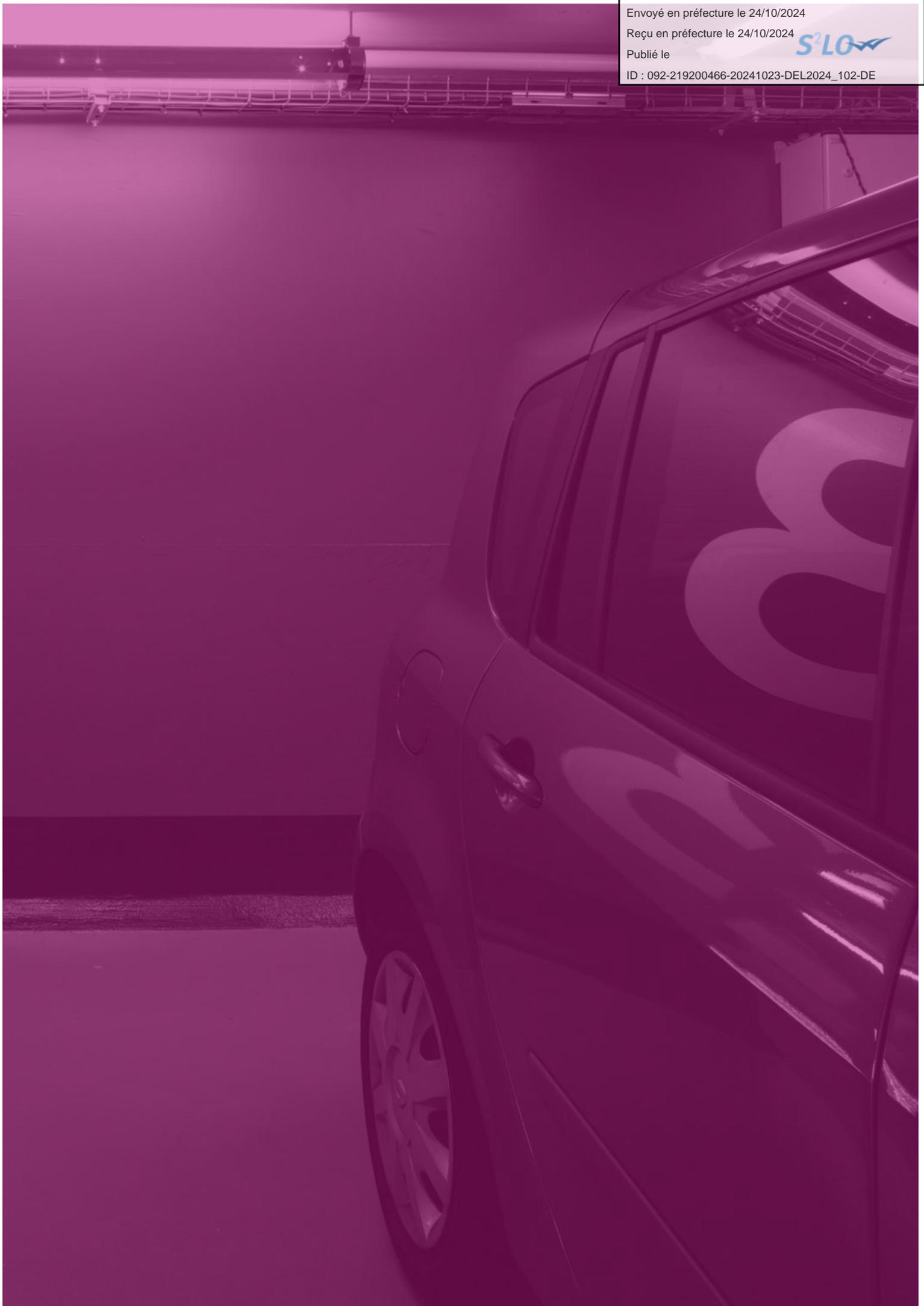
PLATEAU DE VANVES

Envoyé en préfecture le 24/10/2024

Reçu en préfecture le 24/10/2024

Publié le

ID : 092-219200466-20241023-DEL2024\_102-DE



# SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	3
AVANT-PROPOS .....	5
PREAMBULE .....	6
<b>1. PRESENTATION GÉNÉRALE.....</b>	<b>7</b>
1.1. PRÉSENTATION.....	8
1.2. ORGANISATION FRANCE .....	9
1.3. NOS METIERS.....	10
1.4. NOTRE RAISON D’ETRE .....	13
1.5. NOS ENGAGEMENTS RSE.....	15
1.6. LES PRINCIPAUX ENJEUX D’INDIGO .....	18
1.7. LES BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES .....	21
1.8. INFLATION, CRISE ENERGETIQUE .....	22
<b>2. LE CONTRAT .....</b>	<b>23</b>
2.1. FICHE D’IDENTITE.....	24
<b>3. DESCRIPTIF DE L’EXPLOITATION.....</b>	<b>26</b>
3.1. PARC HÔTEL DE VILLE .....	27
3.2. PARC PLATEAU DE VANVES.....	29
3.3. FAITS MARQUANTS 2022 .....	31
3.4. VANDALISME.....	32
<b>4. MAINTENANCE ET TRAVAUX .....</b>	<b>34</b>
4.1. MAINTENANCE .....	35
4.2. TRAVAUX.....	37
4.3. VEILLE DE LA STRUCTURE.....	46
<b>5. ORGANISATION ET MOYENS D’EXPLOITATION .....</b>	<b>47</b>
5.1. L’ORGANISATION LOCALE .....	48
5.2. SERVICE DE TELE-OPERATION ET D’ASSISTANCE .....	50

5.3.	SERVICE RELATION CLIENTS .....	51
5.4.	CONTROLES QUALITÉ .....	55
5.5.	LES SERVICES .....	56
<b>6.</b>	<b>ANALYSES .....</b>	<b>58</b>
6.1.	PARC HÔTEL DE VILLE .....	59
6.2.	PARC PLATEAU DE VANVES.....	65
<b>7.</b>	<b>PERSPECTIVES 2023.....</b>	<b>71</b>
<b>8.</b>	<b>BILAN FINANCIER : COMPTE DE RESULTAT ET PATRIMOINE..</b>	<b>73</b>
8.1.	COMPTE DE RESULTAT PARC HÔTEL DE VILLE .....	74
8.2.	PATRIMOINE PARC HÔTEL DE VILLE .....	75
8.3.	COMPTE DE RESULTAT PARC PLATEAU DE VANVES.....	76
8.4.	PATRIMOINE PARC PLATEAU DE VANVES.....	77
<b>9.</b>	<b>ANNEXES.....</b>	<b>78</b>
9.1.	DETERMINATION DE LA REDEVANCE .....	79
9.2.	NOTE FINANCIERE .....	80

# AVANT-PROPOS

Le présent rapport annuel du concessionnaire est établi conformément aux dispositions de l'article 33 du décret n°2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession publié au Journal Officiel du 2 février 2016. Il constitue, avec ses annexes, le rapport financier et l'analyse de la qualité du service. Il reprend les dispositions contractuelles relatives aux aspects techniques et financiers.

Les tableaux détaillant les fréquentations et recettes afférentes sont à considérer comme des éléments statistiques et n'ont pas de valeur comptable. Ils sont établis à partir des éléments recueillis journalièrement. Ils peuvent ne pas être corrigés de certaines écritures comptables qui peuvent intervenir après l'émission d'une facture (impayés, avoirs, etc.). Les commentaires figurant dans ce rapport d'activité sont établis d'après les éléments statistiques. Les éléments comptables sont fournis en annexes.

# PREAMBULE

Ces dernières décennies ont été marquées par la prise de conscience de problématiques environnementales à l'échelle mondiale et notamment dans les pays occidentaux.

La crise sanitaire du Coronavirus traversée depuis le début de l'année 2020 ne fera, à terme, qu'accélérer cette prise de conscience et modifier de manière profonde et durable le domaine de la mobilité. Les modèles que nous connaissons aujourd'hui s'effacent peu à peu, afin de laisser place à un nouveau paysage.

Groupe français leader du stationnement, INDIGO participe activement à l'évolution du stationnement et de la mobilité en ville et souhaite s'intégrer durablement dans ce nouveau paysage urbain. En particulier, nous accompagnons depuis de nombreuses années les Collectivités et nous restons plus que jamais force de proposition en matière de stationnement.

Face à l'évolution des attentes de nos parties prenantes, de nos collaborateurs, des citoyens, de nos clients collectivités locales ou privés, notre groupe s'est interrogé pour savoir quel rôle il souhaite jouer dans son environnement, aujourd'hui et demain ; c'est l'objet de notre démarche et de la création de notre raison d'être :



Envoyé en préfecture le 24/10/2024

Reçu en préfecture le 24/10/2024

Publié le

ID : 092-219200466-20241023-DEL2024\_102-DE



1.

# PRESENTATION GÉNÉRALE

## 1.1. PRÉSENTATION

Leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, au service des Smart Cities de demain. Les activités du Groupe rassemblent plusieurs métiers : les parcs en ouvrage et les services associés, la voirie, la mobilité individuelle, le digital.

INDIGO construit, finance et exploite des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.



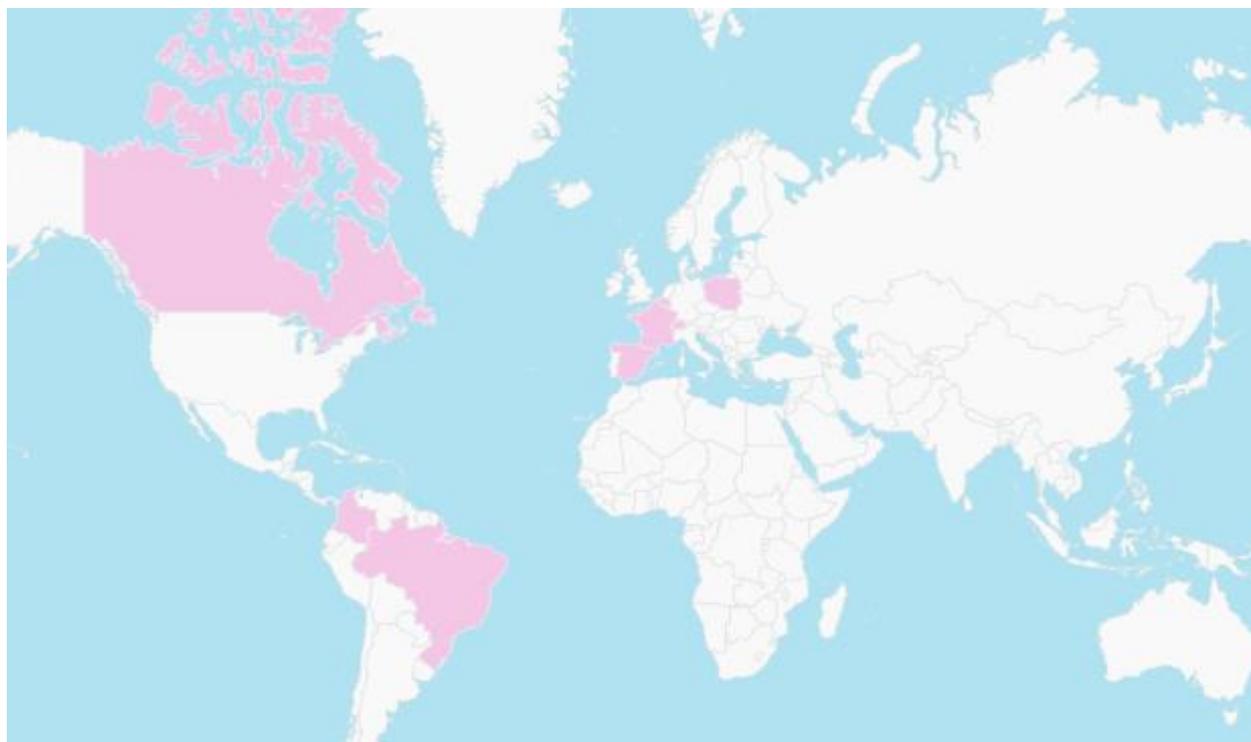
*Indigo Group a construit son histoire autour de la mobilité. Sans stationnement, pas de mobilité... Et sans mobilité, pas de développement possible des villes !*

*Nous investissons fortement dans le développement de nouveaux services de mobilité individuelle et de digitalisation, que nous déployons ensuite dans nos parcs et en voirie, en France et à l'international.*

*Notre implantation sur plusieurs continents nous permet de tester l'adaptabilité de nos innovations et de les enrichir par l'expérience acquise sur le terrain.*



SERGE CLÉMENTE, PRÉSIDENT D'INDIGO GROUP



## 1.2. ORGANISATION FRANCE

Indigo propose des solutions sur-mesure à l'ensemble de ses clients amont : collectivités territoriales, sites culturels, de loisirs ou touristiques, hôpitaux, centres commerciaux, aéroports et gares. Le groupe met un point d'honneur à proposer des lieux accueillants, propres et sécurisés sur l'ensemble de son réseau.

Véritable laboratoire d'innovations, Indigo en France pense, développe et exporte un éventail de solutions qui contribuent à fluidifier la circulation urbaine et améliorer la mobilité individuelle.

En plus de proposer une offre de stationnement simplifiée et personnalisée, Indigo enrichit l'expérience du stationnement en repensant le parcours client. Accompagné dans toutes les étapes de mobilité, l'utilisateur profite mieux de sa ville, de sa destination.

C'est en France qu'ont été développés une grande partie de nos dispositifs pilotes – outils d'exploitation, offres tarifaires, outils de gestion – qui dessinent le parking de demain. Ces innovations font du parking du futur, plus qu'un lieu de stationnement, mais des lieux d'échanges et d'informations, connectés à leurs environnements et reliés à la ville.

Par ailleurs, dans le cadre de la loi sur la dépenalisation du stationnement, de nombreuses collectivités ont confié à la société Streeteo, filiale à 100% du groupe Indigo, de réaliser des missions de contrôle du stationnement payant, de collecte des forfaits post-stationnement et de gestion des contestations.

La direction d'INDIGO a choisi la mise en place d'une organisation décentralisée. Indigo est le seul exploitant de parkings à pouvoir rapprocher le pouvoir de décision au plus près du terrain et des réalités locales si importantes en matière de stationnement. Cette organisation permet d'avoir une réactivité optimale en accord avec les attentes des usagers, de ses clients amont et des différents interlocuteurs.



Serge CLEMENTE

**Président**



Sébastien FRAISSE

**Directeur Général**



Vincent MILLER

**Directeur Général France**



Xavier COLLEAU

**Directeur Régional Ouest**

Xavier COLLEAU, Directeur Régional de la région Ouest dans le périmètre duquel se situe la ville de Malakoff.

## 1.3. NOS METIERS



*Véritable expert du modèle concessionnaire, ce sont nos 50 ans d'expérience, notre capacité d'investissement et notre ingénierie recette que nous mettons au service de la construction de nouveaux ouvrages et de leur exploitation. Nos équipes sont impliquées sur toutes les phases des projets et il leur tient à cœur de proposer le meilleur service possible pour répondre aux demandes de nos clients et répondre aux besoins des usagers.*

**SÉBASTIEN FRAISSE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT EN CHARGE DE LA FRANCE**



### STATIONNEMENT EN OUVRAGE ET SERVICES ASSOCIES ET STATIONNEMENT VOIRIE



Nous opérons sous toutes les formes contractuelles et pour une grande diversité de clients publics et privés : centres-villes, gares et aéroports, hôpitaux, centres commerciaux, universités, bureaux, espaces de loisirs et événementiels... Nous réalisons de nouveaux projets, du financement à la conception, jusqu'à la construction et l'exploitation de parkings en superstructure et

souterrains. Nous disposons également de toute l'ingénierie pour faire évoluer les parcs de stationnement : analyse des besoins, conception, rénovation et suivi des travaux. Nous prenons en charge la mise en services des parkings, leur exploitation et leur entretien.

Chez Indigo, nous mettons un point d'honneur à offrir à nos usagers une expérience de qualité basée sur nos piliers fondamentaux : accueil, maintenance, propreté et sécurité, tout en développant des services pour faciliter leur quotidien.

Plus qu'un lieu de stationnement, le parking Indigo est imaginé comme un pôle de services : services aux véhicules, aux utilisateurs, à la mobilité et même aux quartiers pour rendre l'expérience client toujours plus satisfaisante.

Pour le stationnement en voirie, nous conseillons et accompagnons les collectivités dans la gestion de leur stationnement sur voirie en proposant des services et des outils sur-mesure, adaptés à leurs stratégies de mobilité. Contrôle, maintenance, collecte, conseil, accueil des riverains... Nous apportons notre savoir-faire et notre expertise pour répondre aux enjeux de fluidification et dynamisation des centres-villes en facilitant la mobilité des usagers.

En matière d'exploitation, nous proposons des équipements dernière génération pour la voirie avec des modes de paiement digitalisés pour une expérience usager plus fluide.



## MOBILITES ET RECHARGE ELECTRIQUE



Pour fluidifier les déplacements et contribuer à une ville plus apaisée, INDIGO fait de la mobilité douce un axe de développement et d'accompagnement de ses clients, notamment, en favorisant la pratique du vélo et en déployant des bornes de recharge pour véhicules électriques dans ses lieux de stationnement. INDIGO imagine ainsi des offres innovantes et complémentaires mises en œuvre dans les grandes villes du monde : déploiement d'espaces de stationnement sécurisés et services pour les vélos « Cyclopark », partenariat avec Bouygues Energies & Services et Electra pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, mise en place de flotte de vélos pour les entreprises et solutions de vélos partagés privées avec bornes de recharge et de sécurisation... En complément, INDIGO est actionnaire de l'opérateur de mobilité partagée Smovengo, en charge des

Vélib' de la Métropole du Grand Paris.

## DES SERVICES AUX CITADINS POUR UNE VILLE PLUS INTELLIGENTE ET PLUS DURABLE

La Logistique urbaine est une thématique importante et croissante dans la mobilité des villes, générant un impact significatif sur la circulation, le bruit et la pollution. Pour répondre à ces enjeux, INDIGO mène une stratégie de développement de services et d'Espaces de Logistique Urbains (ELU) au sein de ses parkings, dont leur situation en hypercentres est un réel atout pour développer de nouveaux usages pour les collectivités, entreprises et particuliers.

L'objectif est de contribuer à la fluidification des déplacements urbains, de limiter la pollution et d'avoir un impact positif sur l'activité économique de la ville. Ainsi, INDIGO adapte ses espaces et noue des partenariats stratégiques avec des acteurs clés de la logistique urbaine.

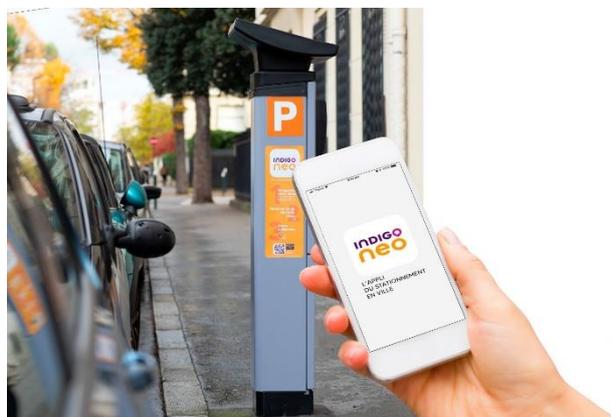
Réception de colis, zone de stockage ou de livraison, points de recharges électriques et espaces de stationnement dédiés font partie des illustrations concrètes de cette vision.



Cette démarche s'inscrit dans la concrétisation de la vision du Parking du futur développée par INDIGO et Dominique Perrault Architecture : un espace durable, ouvert et interconnecté avec son environnement.

## DIGITAL ET EXPERIENCE CLIENT

Pour valoriser ses services de stationnement et mobilité, le groupe INDIGO inclut pleinement le digital et la logique de MaaS\* dans sa stratégie globale pour répondre aux besoins actuels et futurs des villes et leurs habitants. Pleinement conscients des enjeux d'accroissement de la population, d'écologie et de congestion de trafic, nous nous positionnons comme véritable acteur et facilitateur de ces changements en proposant des services digitalisés qui révolutionnent le quotidien des usagers, dans nos parkings comme en voirie.

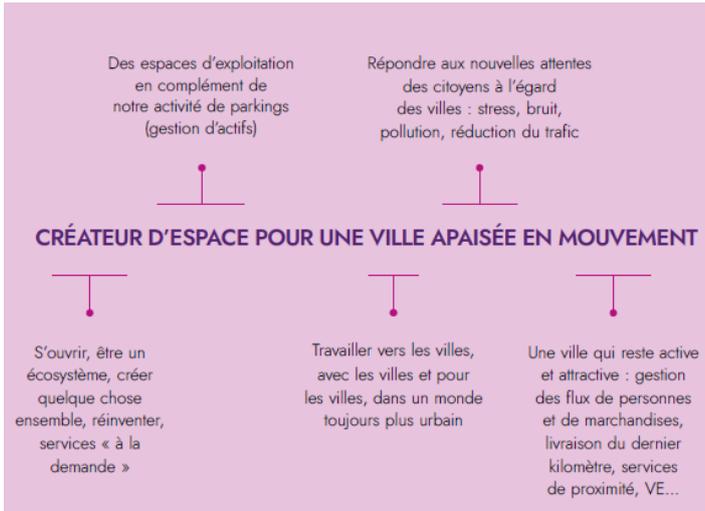


Plus concrètement, avec Indigo Neo, la première application et le premier site internet du stationnement en ville, les utilisateurs peuvent gérer toutes leurs étapes en voirie et dans les parkings grâce à un parcours simple et sans couture. L'application propose un accès « mains libres » dans les parcs de stationnement INDIGO grâce à la technologie de lecture de plaque, de réserver son stationnement, de stationner à la demande ou encore de souscrire et gérer ses abonnements. En voirie, Indigo Neo offre la possibilité de payer et renouveler son stationnement de façon dématérialisée, sans prise de ticket aux horodateurs et de réaliser ses démarches de souscriptions. Elle s'adresse aussi bien aux visiteurs qu'aux résidents et professionnels, en proposant tous les tarifs disponibles dans chaque ville. Cette solution utilisant le digital au service de la ville intelligente, permet aux usagers d'accéder, avec une seule et même application, à tous les parkings et toutes les voiries connectés à Indigo Neo en Europe, mais aussi, d'optimiser leurs temps de trajets, la distance réalisée et les coûts de leur stationnement. Pour les collectivités, il participe à la diminution de la pollution, la fluidification de la circulation et le désengorgement des zones urbaines.

*\* pour « Mobility as a Service » la mobilité multimodale en tant que service.*

## 1.4. NOTRE RAISON D'ETRE

Face à l'évolution des attentes de nos parties prenantes, de nos collaborateurs, des citoyens, de nos clients collectivités locales ou privés, notre Groupe doit s'interroger pour savoir quel rôle il souhaite jouer dans son environnement, aujourd'hui et demain. C'est l'objet de notre démarche et de la création de notre raison d'être : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Cette raison d'être du Groupe INDIGO guide l'action de nos collaborateurs au quotidien et transforme la vision stratégique de l'entreprise sur le long terme.



La ville de demain aura pour enjeu de libérer sa voirie pour créer des espaces partagés entre les différentes mobilités (piétons, vélos, livraisons, etc.), des espaces verts et des lieux de convivialité, tels que les terrasses de café. La logistique du dernier kilomètre doit s'enrichir pour donner une réalité tangible à la ville du quart d'heure.

Nous nous trouvons face à des besoins inédits auxquels nous devons répondre par notre capacité d'innovation. Et notre raison d'être adresse ces enjeux : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Elle nous

ouvre la voie vers ce qui incarne, selon nous, une ville d'avenir, apaisée, plus fluide, plus respectueuse, et plus inclusive. Pour cela, nos parkings en centre-ville, nos infrastructures, nos services offrent des lieux et des temps de vie enrichis, en devenant des emplacements de recharge de véhicules électriques, des espaces culturels, ou même événementiels. Nous pouvons tout imaginer et tout concevoir pour apporter à nos clients et leurs usagers des réponses satisfaisantes à leurs besoins.

Elle affirme notre capacité à nous ouvrir pour constituer un écosystème autour de notre groupe, à nous réinventer en créant des services « à la demande ». Nos espaces d'exploitation, au-delà des parkings, conservent leur place centrale au sein de notre activité de gestion d'actifs. Les villes sont notre terrain d'action : nous travaillons vers les villes, avec les villes et pour les villes.

Dans ces espaces urbains, nous voulons répondre aux attentes des citoyens : réduction du stress, du bruit, de la pollution, du trafic, etc. Et parce que les mouvements s'accroissent et se multiplient, nous déployons des solutions innovantes de gestion des flux de personnes et de marchandises : livraison du dernier kilomètre, services de proximité, véhicules électriques, etc.



De nombreux parkings INDIGO ont déjà fait l'objet de transformation pour y intégrer certains nouveaux usages liés à la logistique urbaine.

Situés en coeur de ville avec des espaces propices au stockage et aux flux de circulation, la localisation et configuration de nos parcs de stationnements sont des atouts-clés dans le développement de nouveaux services de logistique du dernier kilomètre.

Des partenariats ont ainsi vu le jour avec des opérateurs permettant sur la livraison de produits frais en ville aux particuliers, la mise à disposition en plein centre-ville de matériels à des professionnels de la construction, ou encore du stockage.

## 1.5. NOS ENGAGEMENTS RSE

### 1.5.1. ADHESION AU PACTE MONDIAL DES NATIONS-UNIS

Le Pacte Mondial ou « Global Compact » est une initiative des Nations Unies qui vise à inciter les entreprises à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir 10 grands principes répartis sur les quatre thématiques suivantes : droits de l'Homme, normes internationales du travail, environnement et lutte contre la corruption.

Constatant que les principes du Pacte Mondial constituaient de longue date des valeurs fortes en son sein, Indigo Group a décidé d'officialiser son engagement à long terme envers le développement durable en adhérant au Pacte mondial de l'ONU en juin 2022.

### 1.5.2. GO FOR CLIMATE, NOTRE PLAN CLIMANT D'ENTREPRISE

Afin de communiquer sur ses engagements en faveur de l'environnement et présenter son plan d'entreprise « GO for Climate », INDIGO lance une campagne interne et externe et affiche ses ambitions de neutralité carbone à horizon 2025.

INDIGO Group s'engage fortement pour l'environnement, en partant du cadre des Accords de Paris et du concept de neutralité carbone.

Dès 2025, nous visons la neutralité carbone de ce sur quoi nous avons une prise directe :

Sur nos émissions directes correspondant aux énergies fossiles consommées dans le cadre de nos opérations (véhicules de services, chauffage...).



Sur nos émissions énergétiques passant par l'achat d'électricité, le plus gros poste étant l'éclairage de nos parkings.

Ensuite, nous avons pour ambition de contrôler tout ce que l'on peut émettre indirectement : nos achats opérationnels, nos investissements, nos déplacements professionnels et domicile-travail, les émissions de nos clients au sein des parcs etc...



### 1.5.3. LA FONDATION INDIGO

Le Groupe est un mécène engagé depuis de nombreuses années et soutient des actions au service de l'intérêt général au cœur de ses territoires. Associations, sites culturels, structures sportives, événements... le Groupe propose son soutien sous différentes formes comme le don de droits de stationnement en parking, le don financier ou encore le don de visibilité (affiches, messages radio...).

Afin de gagner en cohérence et renforcer ses engagements dans les territoires, le Groupe a créé en 2022 la Fondation INDIGO. Abrisée par la Fondation de France, elle a pour mission d'agir pour une ville plus solidaire, plus agréable et plus durable, incarnant en cela notre raison d'être, « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Opérationnelle à compter de 2023, la Fondation INDIGO a pour mission d'agir pour une ville plus solidaire, plus agréable et plus durable en intervenant dans dans plusieurs domaines :



- Le sport et la solidarité, en accompagnant des projets qui :
  - S'appuient sur la pratique et les valeurs du sport pour favoriser l'épanouissement, l'insertion et la création de lien social ;
  - Renforcent les solidarités de proximité et luttent contre l'exclusion en ville.
- La culture et le patrimoine, en encourageant la création et le développement de projets qui visent à préserver, faire vivre et mettre en valeur le patrimoine local, culturel (matériel ou immatériel) et naturel, qui forge l'identité des territoires.

La Fondation INDIGO s'appuie sur l'engagement historique d'INDIGO au service des villes et incarne la raison d'être du groupe « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ».

Véritable outil d'engagement des équipes INDIGO, la Fondation INDIGO soutient uniquement des projets proposés par ses collaboratrices et ses collaborateurs.

Un comité exécutif a été mis en place pour orienter la stratégie de la Fondation INDIGO et sélectionner les projets soutenus ainsi que les montants des dons alloués. Il comprend deux personnalités qualifiées dans ses grands domaines d'intervention (Sport, solidarité, culture et patrimoine).

### 1.5.4. NOTATION EXTRA-FINANCIERE

Les actions en matière d'ESG (Environnement, Social et Gouvernance) du Groupe sont régulièrement évaluées par des agences de notation extra-financières. En 2022, deux évaluations ont conforté le Groupe dans sa stratégie de développement durable. L'organisme GRESB (Global Real Estate Sustainability Benchmark), spécialiste de l'évaluation des pratiques ESG des gestionnaires d'actifs immobiliers, lui a attribué une note de 87/100 en octobre 2022, en croissance de 9 points par rapport à celle de l'année précédente. L'agence de notation extra-financière Sustainalytics a estimé en décembre 2022 que le Groupe présentait un « faible risque » de subir des impacts financiers liés aux facteurs ESG. L'exposition aux risques ESG du Groupe s'améliore avec une note de 16,6, en progrès de 2,3 points par rapport à 2021.

Ces évaluations confirment celle de Vigéo-Eiris menée en fin d'année 2021, en attribuant le 31 décembre 2021 la note de 65/100 au Groupe Indigo, le classant au 85ème rang mondial sur un panel de 4 889 entreprises évaluées.

## 1.6. LES PRINCIPAUX ENJEUX D'INDIGO

### 1.6.1. L'HUMAIN AU COEUR D'INDIGO



Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement. Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Afin de valoriser nos équipes et les métiers du stationnement, nous réalisons une série de portraits représentatifs de nos fonctions terrain. Celle-ci remplit plusieurs objectifs, à la fois internes (diffusion sur Inwego (site intranet d'INDIGO, sur le parcours d'accueil des nouveaux arrivants...), mais aussi de marque employeur (LinkedIn, plateformes d'emplois, rubrique carrière du site corporate...).

Une rubrique « Vis ma vie en exploitation », met en avant les bonnes pratiques de nos collaborateurs sur le terrain. Ainsi qu'une rubrique « J'aime et je partage ma passion » dans laquelle nos collaborateurs peuvent mettre en avant un talent, une passion et de partager cela avec ses collègues.

#### Vis ma vie en exploitation



### 1.6.2. LA FORMATION AVEC CAMPUS INDIGO

Les collaborateurs bénéficient dès leur arrivée et tout au long de leur carrière d'un accompagnement aux besoins de nos métiers et à la prise en main des nouveaux outils de l'entreprise. Indigo conçoit et organise des formations autour des activités propres aux métiers du stationnement.

Qualité de service, propreté, relation client, sécurité, management d'équipe... pour assurer un service exemplaire, Indigo innove et investit continuellement dans la formation de ses équipes expertes du



stationnement qui voient ainsi leur parcours professionnel enrichi.

Les programmes permettent de consolider les savoirs de base acquis par l'expérience tout en donnant accès à des cycles qualifiants.

Le Campus Indigo, c'est :

- 21 formateurs internes ;
- 1 353 stagiaires ;
- 14 790 heures formation ont été effectuées sur l'année 2022.

Les formations sur le terrain permettent aux collaborateurs de mettre en pratique leurs acquis et de valider leurs connaissances, le personnel en formation bénéficie des mise en situation dans les parkings-écoles.

## 1.6.3. ENGAGEMENTS SOCIAUX ET SOCIÉTAUX

### 1.6.3.1. FAVORISER L'INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Depuis 2021, INDIGO a lancé une campagne de prévention et de sensibilisation sur le handicap au Travail.

INDIGO travaille à l'amélioration de la prise en compte des travailleurs handicapés. INDIGO accompagne notamment ses travailleurs handicapés dans leurs démarches de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et leur renouvellement.

Aussi en partenariat avec l'Association de Gestion du Fond pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH), INDIGO a développé une politique d'accueil de stagiaires handicapés sur des fonctions d'Agent d'Exploitation.

### 1.6.3.2. LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT

INDIGO a mis en place plusieurs outils pour lutter contre les différentes formes de harcèlement. Un Pitch&Go (émission interne quotidienne) y a été consacré. Une référente harcèlement pour le groupe a été nommée. Une formation E-learning est disponible. Un affichage dans les locaux a aussi été réalisé.



### 1.6.3.3.DEVELOPPER LA MIXITE

Compte tenu des enjeux de féminisation de nos équipes et des instances dirigeantes, INDIGO voit, dans l'index de l'égalité femmes-hommes, une opportunité de progresser en matière de mixité en France.

INDIGO en France a obtenu la note de 90 sur 100 points pour l'année civile 2020 :

- L'écart de rémunération : 40 points ;
- L'écart du taux d'augmentation : 20 points ;
- L'écart du taux de promotion : 15 points ;
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé maternité : 15 points ;
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations : 10 points.

## 1.7. LES BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Parce qu'INDIGO soutient les modes de transports respectueux de l'environnement, nous mettons à votre disposition des bornes de recharge électriques à des emplacements dédiés.

Aujourd'hui en France, près de **2 620 points de charge électrique** sont disponibles dans les parkings INDIGO. Les bornes sont équipées de prises type T2 et T3, et délivrent pour la plupart une puissance de 7 kVa, permettant de recharger un véhicule en 4 heures.



L'objectif est double, proposer à nos clients une offre de recharge pour leur véhicule électrique facilitée pendant leur stationnement, et assurer aux automobilistes des points de recharge de proximité en mode urbain.

Afin de profiter pleinement de ces bornes de recharge, INDIGO a créé les abonnements **Park&Charge**, incluant le stationnement et la recharge du véhicule électrique. Ainsi, les usagers peuvent avoir le choix entre deux abonnements de stationnement : Start qui permet un paiement des recharges à la session et l'abonnement Zen pour des recharges en illimité. En plus de ces abonnements, INDIGO propose également des offres de recharge en dehors du coût du stationnement - l'offre Open qui donne accès à un badge de recharge en illimité - disponibles dans tous les parkings INDIGO France ainsi qu'un tarif à la carte.

**Abonnement  
Zen**

- Durée de stationnement : **Indéterminée**
- Engagement : **3 mois**
- Prélèvements mensuels automatiques
- Recharge dans tous les parkings INDIGO<sup>1</sup> équipés en France<sup>2</sup>
- Tarif : Prix d'un abonnement dans le parking + 49€ / mois<sup>3</sup>

**Offre  
Open**

- Tarif : **69€/mois<sup>4</sup>** pour 250 kW / mois<sup>4</sup>
- Recharge dans tous les parkings INDIGO<sup>1</sup> équipés en France<sup>2</sup>

**Tarif  
A la carte**

- Bornes compatibles avec les cartes de tous les opérateurs
- **TARIF** : 0,30€ / kWh + 0,03€ / min<sup>5</sup>



## 1.8. INFLATION, CRISE ENERGETIQUE

L'année 2022 a été marquée par le retour de l'inflation. Les difficultés d'approvisionnement que nos sociétés ont connu depuis la crise du COVID avaient commencé à créer un environnement propice à l'augmentation des prix. La guerre en Ukraine et les tensions sur le secteur énergétique ont poursuivi cet élan, et provoqué une inflation à des taux qui n'avaient pas été connus depuis près de 40 ans.

Cette inflation n'est pas spécifique à certaines catégories de biens ou d'équipements, elle est générale.

Le secteur du stationnement n'est donc pas épargné.

Les coûts de l'énergie et des biens nécessaires au fonctionnement des installations qu'Indigo gère ont été très impactés. Les salaires ont également été revalorisés pendant cette année afin de tenir compte de l'inflation.

Indigo s'est mobilisé tout au long de cette année 2022 pour circonscrire et limiter ces évolutions.

Néanmoins, ce contexte inflationniste va se poursuivre en 2023. Nous continuerons à faire notre possible pour limiter son impact sur nos exploitations, mais nous devons également faire évoluer la tarification de nos parkings afin de préserver l'équilibre de nos contrats.

Envoyé en préfecture le 24/10/2024

Reçu en préfecture le 24/10/2024

Publié le

ID : 092-219200466-20241023-DEL2024\_102-DE



2.

# LE CONTRAT

## 2.1. FICHE D'IDENTITE

En 2013, Indigo a conclu un contrat de DSP pour l'exploitation des parcs de stationnement Hôtel de Ville et Plateau de Vanves

Signature du contrat : **04/01/2013**

Début du contrat : **04/02/2015**

Echéance du contrat : **03/02/2027**

Date du dernier avenant : **04/01/2013**

Historique du contrat

Avenant	Date	Objet
1	04/01/2013	DSP/PS pour l'exploitation des parcs Hôtel de Ville et Plateau de Vanves

Société titulaire du contrat : **Indigo Infra CGST**

Société exploitante : **Indigo Park**

### 2.1.1. VOS INTERLOCUTEURS

#### 2.1.1.1. PILOTES DE LA RELATION COMMERCIALE

##### XAVIER COLLEAU – DIRECTEUR REGIONAL

Responsable de la région, Xavier travaille en étroite collaboration avec le Directeur de Secteur qui, lui, veille à la bonne application de la politique qualité et commerciale d'Indigo ; ils entretiennent des relations régulières avec le client et aide son équipe sur le terrain à déployer les offres commerciales.

##### JEAN-CHARLES PIROT – DIRECTEUR DE SECTEUR

Il gère la relation contractuelle et l'exploitation des parcs et voiries sous contrat et assure le développement du secteur en privilégiant les relations externes avec nos interlocuteurs locaux à savoir :

- Pilote l'activité du secteur Hauts de Seine Sud en supervisant les résultats financiers (contrôle des flux financiers, gestion budgétaire des frais de fonctionnement et des investissements) et la réalisation des contrats ;
- Identifie les produits et services à développer dans le cadre d'actions commerciales sur le secteur ;

- Gère les moyens humains, matériels et techniques (travaux courants de rénovation, grandes rénovations, etc.) nécessaires à l'exploitation dans le respect des normes et réglementations en vigueur ;
- Est votre interlocuteur au quotidien dans les relations avec les partenaires locaux, les services support d'Indigo ; il est force de proposition, participe à la définition et garantit la mise en application de la politique d'exploitation de la Direction Régionale.

## 2.1.1.2. PILOTES DE LA PERFORMANCE OPERATIONNELLE

### HACHEMI BENDAOU - RESPONSABLE DE DISTRICT

Sous la responsabilité du Directeur de Secteur, il gère l'exploitation des parcs et voiries sous contrat et assure le développement du district en privilégiant les relations externes avec nos interlocuteurs locaux à savoir, il assure auprès des interlocuteurs et partenaires locaux une représentation et des liens privilégiés au quotidien, a un rôle de conseil ou d'assistance.

## 2.1.2. LA BOUTIQUE

La boutique Indigo est située au parking Hôtel de Ville  
Parking Hôtel de Ville  
40, rue Gabriel Crié  
92240 MALAKOFF

Horaires d'ouverture de la Boutique

Mardi de 09H à 13H

Mercredi de 09H à 13H

Vendredi de 09H à 13H

Dimanche de 11H à 14H



Envoyé en préfecture le 24/10/2024

Reçu en préfecture le 24/10/2024

Publié le

ID : 092-219200466-20241023-DEL2024\_102-DE

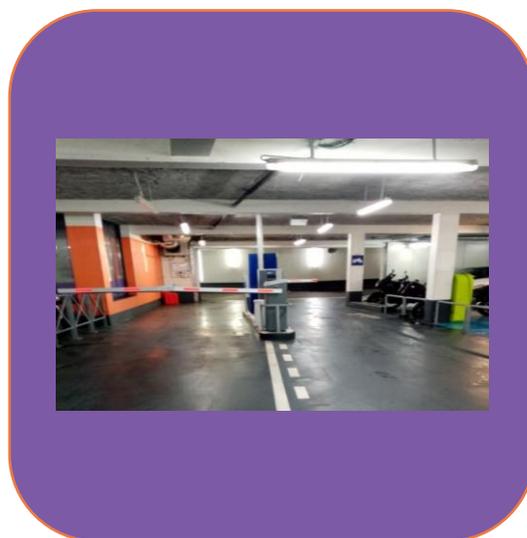


# DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION

## 3.1. PARC HÔTEL DE VILLE

### 3.1.1. DESCRIPTIF

Descriptif	
Niveau(x)	1
Places	169
PMR	4
En amodiation	14
places moto	17
Ascenseur en surface	1
Radio Indigo	1
Péage	1
Caisse	1
Lecture de plaque	2
Station de gonflage	1



(Moyens de paiement)

Carte bancaire

Carte Total GR

Liber T

Néo

Application INDIGO

Abonnement par Internet



L'APPLI  
DU STATIONNEMENT  
EN VILLE

Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement. La Crise Sanitaire a fortement contribué au réflexe paiement en carte bancaire, la fonction sans contact ayant été fortement recommandée par les autorités sanitaires et par un affichage dans nos parcs.

### 3.1.2. TARIFICATION

Temps en minutes	Tarif en vigueur (ttc)
15 minutes	0,00 €
30 minutes	0,50 €
45 minutes	0,80 €
1 heure	1,10 €
1h15	1,40 €
1h30	1,70 €
1h45	2,00 €
2 heures	2,30 €
2h15	2,60 €
2h30	2,90 €
2h45	3,20 €
3 heures	3,50 €
3h15	3,80 €
3h30	4,10 €
3h45	4,40 €
4 heures	4,70 €
4h15	5,00 €
4h30	5,30 €
4h45	5,60 €
5 heures	5,90 €
6 heures	7,10 €
7 heures	8,30 €
8 heures	9,50 €
9 heures	10,30 €
10 heures	11,10 €
11 heures	11,90 €
24 heures	12,00 €

Abonnement permanent (ttc)	
Mensuel	77,00 €
Trimestriel	227,00 €
Annuel mesalisé ( PMA)	71,00 €
Mensuel nuit et Week end	49,00 €
Trimestriel nuit et Week end	135,00 €
Annuel nuit et Week end ( PMA )	46,00 €
Mensuel Moto	38,00 €
Trimestriel Moto	105,00 €
CB mensuel Moto	36,00 €

## 3.2. PARC PLATEAU DE VANVES

### 3.2.1. DESCRIPTIF

Descriptif	
Niveau(x)	1
Places	149
PMR	4
BRVE/IRVE	1
Péage	1
Caisse	1



(Moyens de paiement)

Carte bancaire

Carte Total GR

Liber T

Néo

Application INDIGO

Abonnement par Internet



L'APPLI  
DU STATIONNEMENT  
EN VILLE

### 3.2.2. TARIFICATION

Temps en minutes	Tarif en vigueur (ttc)
15 minutes	0,30 €
30 minutes	0,60 €
45 minutes	0,90 €
1 heure	1,20 €
1h15	1,50 €
1h30	1,80 €
1h45	2,10 €
2 heures	2,40 €
2h15	2,70 €
2h30	3,00 €
2h45	3,30 €
3 heures	3,60 €
3h15	3,90 €
3h30	4,20 €
3h45	4,50 €
4 heures	4,80 €
4h15	5,10 €
4h30	5,40 €
4h45	5,70 €
5 heures	6,00 €
6 heures	7,20 €
7 heures	8,40 €
8 heures	9,60 €
9 heures	10,80 €
10 heures	12,00 €
11 heures	12,80 €
24 heures	13,00 €

Abonnement permanent (ttc)	
Mensuel	77,00 €
Trimestriel	227,00 €
Annuel mensualisé ( PMA)	71,00 €
Mensuel nuit et Week end	49,00 €
Trimestriel nuit et Week end	135,00 €
Annuel nuit et Week end ( PMA )	46,00 €
Mensuel Moto	38,00 €
Trimestriel Moto	105,00 €
CB mensuel Moto	36,00 €

### 3.3. FAITS MARQUANTS 2022

Voici les faits marquants intervenus en 2022 :

- L'année 2022, principalement sur les 6 premiers mois de l'année, a été marquée par les restrictions imposées dans le cadre de la lutte contre la propagation de la COVID19 ;
- Les centres commerciaux de plus de 20 000m<sup>2</sup> ont été contraints de fermer le 29 janvier 2022 ;
- Un couvre-feu a été mis en place durant les 6 premiers mois de l'année 2022 ;
- Les vacances scolaires ont été avancées et allongées en avril.
- Mouvement de grève des raffineries TOTAL du 27 septembre 2022 au 27 octobre 2022. Pénurie de carburant, baisse de la fréquentation
- Salon de l'automobile du 18 au 23 octobre 2022 et Salon du chocolat du 28 octobre au 01 novembre 2022, forte fréquentation sur PDV et HDV.
- Novembre panne réseau du 11 au 15 novembre 2022 impactant l'exploitation sur Hôtel de Ville et Plateau de Vanves.

### 3.4. VANDALISME

Durant l'année 2022, nous avons eu à déplorer quelques actes de vandalisme.

Il s'agit principalement d'extincteurs qui ont été percutés dans le parc sans aucune raison, répandant ainsi de la poudre sur le sol et sur les véhicules à proximité.

Le nettoyage de ces véhicules a été, dans la plupart des cas, pris en charge par INDIGO.

Des dégradations ont aussi eu lieu sur différents équipements des parcs Hôtel de Ville et Plateau de Vanves, tel que des barrières de péage dans le cadre de fraudes ou des portes d'accès lors de tentatives d'intrusion.

Des dépôts de plainte ont été fait auprès des services de police lorsqu'il était possible d'identifier un tiers responsable.

De nombreux tags sont également et malheureusement très souvent constatés dans le parc Tanneurs et nos équipes sont mobilisées quotidiennement sur le sujet.

Le 16 janvier 2022, nous avons alerté le commissariat de Vanves, à la suite de la présence d'un groupe d'individus à 20h00 dans le parc Hôtel de Ville. L'intervention rapide a permis l'arrestation de 8 individus et la réquisition de 3 véhicules dont un accidenté. Nous avons transmis les enregistrements à la demande du commissariat.



- Le 26 janvier 2022, nous avons alerté le commissariat de Vanves, à la suite de la présence d'un groupe d'individus en deux roues dans le parc Hôtel de Ville.

- Remplacement de 6 extincteurs percutés par des intrus dans le parc Hôtel de Ville en octobre, lavage de la zone centrale et traitement de la poudre des extincteurs.

- Le 8 décembre 2022, recrudescence de personnes errantes dans l'ouvrage Hôtel de Ville, alcoolisées et agressives, pratiquant la mendicité et dégradant nos installations.

- Renfort des rondes d'inspection, de nettoyage et de vérification des équipements, réalisées par le personnel Indigo dans les deux parcs en décembre.

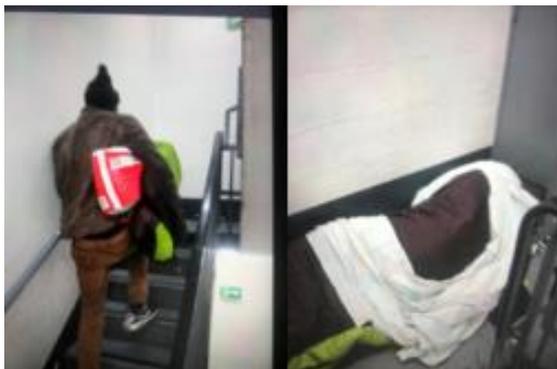
- Le 8 décembre, nous avons procédé à l'évacuation de 6 personnes sans domicile fixe dans le parc Hôtel de Ville.

- Le 13 décembre, nous avons procédé à l'évacuation de 15 personnes errantes dans le parc Hôtel de Ville.

- Le 20 décembre, nous avons procédé à l'évacuation de 8 personnes errantes et de 2 personnes sans domicile fixe dans le parc Hôtel de Ville.

- Par ailleurs, en complément des trois passages hebdomadaires de notre prestataire de nettoyage, nos agents ont assuré quotidiennement le ramassage des débris et des bouteilles dans le parc Hôtel de Ville. Nous avons maintenu également les portes automatiques et les accès piétons en position fermée de manière à sécuriser l'ouvrage.

- Nous avons sollicité notre prestataire sûreté, pour des interventions sous forme de rondes aléatoires en journée et la nuit dans le parc Hôtel de Ville, à partir du mardi 20 décembre jusqu'au 2 janvier dans l'ensemble de l'ouvrage, afin de couvrir la période des fêtes de fin d'année.



- Véhicule vandalisé dans la nuit de mercredi à jeudi 21 juillet 2022 dans le parc Plateau de Vanves.



Envoyé en préfecture le 24/10/2024

Reçu en préfecture le 24/10/2024

Publié le

ID : 092-219200466-20241023-DEL2024\_102-DE



# MAINTENANCE ET TRAVAUX

## 4.1. MAINTENANCE

### 4.1.1. MAINTENANCE PARC HÔTEL DE VILLE

Équipements	Descriptif	Maintenance
<b>Péage</b>	Marque : Désigna Borne d'entrée : 1 Borne de sortie : 1 Caisse automatique : 1 Barrières : 2 Caisse manuelle : 1 Lecteur piéton : 2 Unité Centrale de gestion : 1	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle
<b>Interphonie</b>	Marque : Commend Modèle : GE300	Contrat de maintenance : Non
<b>Vidéosurveillance</b>	Marque : Effibat Elbex Caméras : 7 Enregistreur : 1	Contrat de maintenance : Non
<b>Détection incendie</b>	Modele : EVAC 3 Nombre : 4	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Prestataire : ERIS
<b>Extincteurs</b>	Marque : Sicli Modèle : Poudre – CO <sub>2</sub>	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Prestataire : Sicli
<b>Boîtiers bris de glace</b>	Marque : Siemens Cerberus et Legrand	
<b>Ascenseurs</b>	Marque : 1 CFA 1 OTIS Type : Monospace 500 Nb de niveaux : 1 Charge en Kg : 630 Kg	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle Prestataire : Kone
<b>Electricité</b>	Marque BAES : Luminos Luminaire LED Marque Ledvance	Contrat de maintenance : Non Contrôle périodique toutes les semaines
<b>Portes automatiques</b>	Marque : SANDAUR 2 portes véhicules	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Prestataire : KONE
<b>Sonorisation</b>	Marque : AUDIOPROCESSOR SYSTEM Nombre de haut-paleurs : 25	Contrat de maintenance : Non

## 4.1.2. MAINTENANCE PARC PLATEAU DE VANVES

Équipements	Descriptif	Maintenance
<b>Péage</b>	Marque : Désigna Borne d'entrée : 1 Borne de sortie : 1 Caisse automatique : 1	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle
<b>Interphonie</b>	Marque : Commend Modèle : GE300	Contrat de maintenance : Non
<b>Vidéosurveillance</b>	Marque : Effibat Elbex Caméras : 7 Enregistreur : 1	Contrat de maintenance : Non
<b>Borne de rechargement électrique</b>	Nombre : 1	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle

## 4.2. TRAVAUX

### 4.2.1. TRAVAUX PARC HÔTEL DE VILLE

#### JANVIER

- Opérations de dératisation réalisées par notre prestataire Véolia sur une durée de 5 semaines sur le site Hôtel de Ville selon les dates ci-dessous :
  - o Jeudi 27 février 2022
  - o Jeudi 03 février 2022
  - o Jeudi 10 février 2022
  - o Jeudi 17 février 2022
  - o Jeudi 24 février 2022

#### FEVRIER

- Le 02 février 2022 : A la suite d'une fuite d'eau provenant de la partie parking Point Sud géré par Nexity, le réseau électrique du parc Hôtel de Ville a été endommagé. Par conséquent, le réarmement du disjoncteur général n'a été plus possible. Nous avons fermé, sécurisé l'accès du parc aux utilisateurs et disposé de l'affichage d'information dans l'ensemble de l'ouvrage.
- Nous avons alerté Nexity en charge des travaux de plomberie et fait intervenir notre mainteneur pour la remise en service du TGBT. Aussitôt, la remise en service à 23h00 par notre prestataire et ENEDIS, nous avons réouvert l'accès au public.



- Le 09 février : Remplacement des diffuseurs de parfum d'ambiance dans les accès piétons par des diffuseurs plus performants.

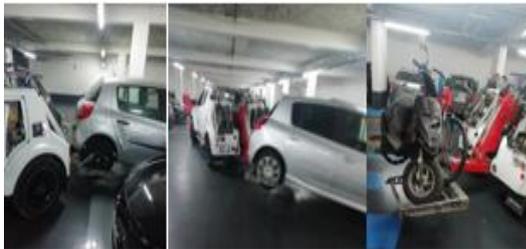


#### MARS

- Le 03 mars 2022, l'ensemble des équipements péage ont été impacté par une panne réseau. Nous avons maintenu les barrières ouvertes, afin de faciliter l'accès aux utilisateurs.
- Remplacement de 7 luminaires hors service dans les accès de secours.
- Pose de protection antichoc sur les portes VL entrée et sortie.



- Le 28 mars 2022, enlèvement de 2 véhicules et 1 scooter épaves sur le parc Hôtel de Ville.



- Remplacements des panneaux d'affichage sortie de secours Fouassin et Marché.



- Remplacement des dalles et luminaires du plafond de l'accueil, à la suite d'un dégât des eaux.

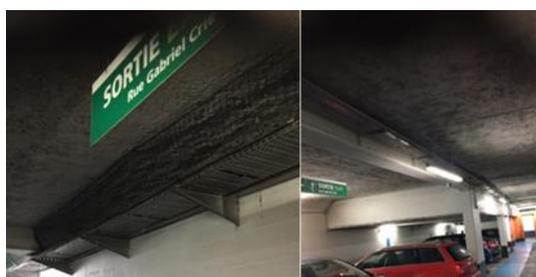


## AVRIL

- Remise en état système de fermeture de la porte coupe-feu entrée voiture niveau-1.
- Reprise des fixations du socle de la borne de sortie N-1.
- Remplacement de l'enregistreur vidéo.

## MAI

- Le 09 mai 2022, mise en place d'un filet anti-pigeons sur le long de l'allée sortie piétons Gabriel Crié et reprise en peinture du poteau coté sortie.



- Curage des canalisations niveau N-1.



- Décapage et nettoyage des murs niveau N-1.
- Lavage au Karcher des accès et allées piétons.
- Le 23 mai 2022 : remplacement du dijoncteur général du parc.
- Remplacement des dalles au plafond ainsi que les luminaires à la suite de sinistre dégâts des eaux.



## JUIN

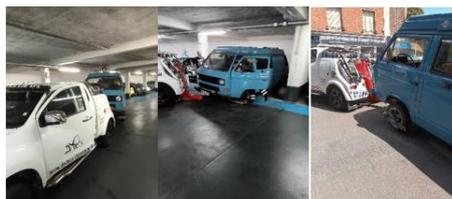
- Le 03 juin 2022, mise en place d'un 2eme filet anti-pigeons sur le long de l'allée sortie piétons Gabriel Crié, reprise en peinture du poteau coté sortie.



- Le 14 juin 2022, mise en place d'une benne pour l'évacuation des encombrants.



- Le 23 juin 2022 : Enlèvement du véhicule ventouse VAN stationné sur la place N°1161.



- Mise en place d'une serrure pour sécuriser la baie informatique.



## JUILLET

- Remplacement des luminaires hors service.
- Curage des canalisations dans l'allée centrale.
- Remplacement de deux robinets.
- Lavage à haute pression de la zone entrée et sortie véhicules.

## SEPTEMBRE

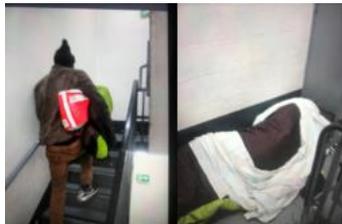
- Remplacement des luminaires hors service.
- Remplacement d'un groom sur la porte de la sortie piétons Fouassin.
- Remplacement de 4 extincteurs.

## DECEMBRE

- Le 06 décembre 2022, mise en place d'une benne pour évacuation des feuilles mortes pour les deux parkings de Malakoff.



- Le 08 décembre, nous avons procédé à l'évacuation de 6 personnes sans domicile fixe.
- Le 13 décembre, nous avons procédé à l'évacuation de 15 personnes errantes.
- Le 20 décembre, nous avons procédé à l'évacuation de 8 personnes errantes et de 2 personnes sans domicile fixe.
- Mise en place d'une prestation de sécurité pour des interventions sous forme de rondes aléatoires en journée et la nuit à partir du mardi 20 décembre jusqu'au 2 janvier dans l'ensemble de l'ouvrage afin de couvrir la période des fêtes de fin d'année.



## 4.2.2. TRAVAUX PARC PLATEAU DE VANVES

### JANVIER

- Le 31 janvier 2022 : mise à disposition d'une benne et le nettoyage complet de l'ouvrage par notre prestataire SAMCIC.

### FEVRIER

- Le 03 février : mise à disposition d'une benne et opération de nettoyage et ramassage de débris.



- Le 10 février : enlèvement de 3 véhicules épaves grand gabarit.



### MARS

- Le 03 mars 2022 : l'ensemble des équipements péage ont été impactés par une panne réseau. Nous avons maintenu les barrières ouvertes, afin de faciliter l'accès aux usagers.
- Le 08 mars : enlèvement d'un véhicule épave grand gabarit.



- Le 08 mars, élagage des branches aux abords des allées de circulation
- Le 09 mars, remplacement du lecteur de la borne de sortie.

## AVRIL

- Enlèvement de 3 véhicules épaves dont un véhicule volé sur le parc Plateau de Vanves.



## JUIN

- Remplacement de l'enregistreur vidéo.
- Le 14 juin 2022, mise en place d'une benne pour l'évacuation des encombrants.



## JUILLET

- Elagage des branches dans les contres allés.
- Remplacement d'une caméra hors service.

## SEPTEMBRE

- Le 12 septembre 2022, mise en place d'une benne pour évacuation des encombrants dans le parc.



## DECEMBRE

- Le 06 décembre 2022, mise en place d'une benne pour évacuation des feuilles mortes pour les deux parkings de Malakoff.



- Mise en place d'une prestation de sécurité pour des interventions sous forme de rondes aléatoires en journée et la nuit à partir du mardi 20 décembre jusqu'au 2 janvier dans l'ensemble de l'ouvrage afin de couvrir la période des fêtes de fin d'année.

### 4.3. VEILLE DE LA STRUCTURE

- Le 02 février 2022 : A la suite d'une fuite d'eau provenant de la partie parking Point Sud géré par **Nexity**, le réseau électrique du parc Hôtel de Ville a été endommagé. Par conséquent, le réarmement du disjoncteur général n'a été plus possible. Nous avons fermé, sécurisé l'accès du parc aux utilisateurs et disposé de l'affichage d'information dans l'ensemble de l'ouvrage.
- Nous avons alerté Nexity en charge des travaux de plomberie afin de procéder aux travaux d'étanchéité et fait intervenir notre mainteneur et ENEDIS, pour la remise en service du TGBT.





# ORGANISATION ET MOYENS D'EXPLOITATION

## 5.1. L'ORGANISATION LOCALE

Afin d'apporter un service de qualité et homogène sur les parkings en gestion, nous avons mis en place une organisation permettant de répondre à 3 exigences principales :

- L'entretien des ouvrages et des équipements ;
- L'accueil des clients ;
- La gestion des flux financiers.

Afin d'atteindre ces exigences, l'exploitation bénéficie d'un encadrement qualifié :

Un Responsable de District, en charge d'assurer sur le terrain la relation avec la collectivité, de piloter les équipes, de contrôler les exploitations et d'assurer le suivi budgétaire et le développement des contrats.

Un Responsable de Sites Principal, en charge d'assurer la maintenance et l'entretien des ouvrages, le management des équipes de terrain, le suivi des prestataires et fournisseurs.

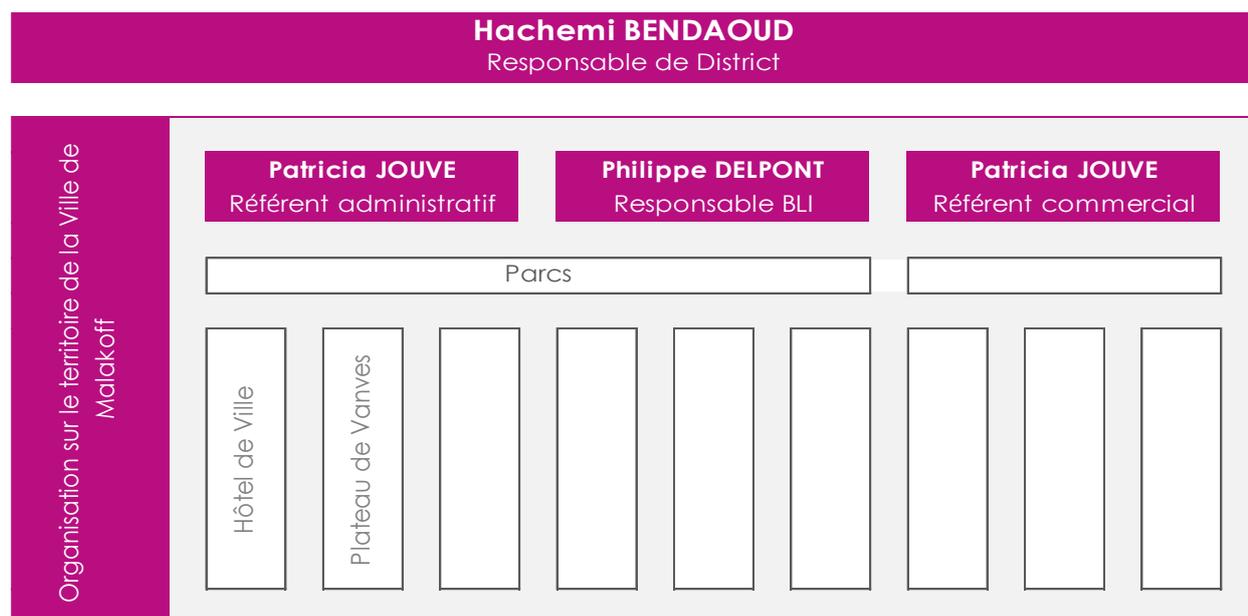
Un Responsable de Sites, en charge d'assurer la maintenance et l'entretien des ouvrages, le management des équipes de terrain, le suivi des prestataires et fournisseurs.

Un Référent Commercial, avec pour mission de piloter la commercialisation des abonnements sur les points de vente et en ligne, d'assurer le suivi des demandes et réclamations clients, et de manager les équipes en charge de l'accueil.

Un Référent Administratif, avec pour mission de gérer l'ensemble des flux financiers.

Les Responsables de Sites assurent le suivi des prestataires en charge de l'entretien et de la maintenance des équipements. Ils peuvent également solliciter en fonction du besoin l'équipe maintenance qualifiée pour les interventions de 2ème et 3ème niveau.

En outre, afin d'assurer des rondes régulières et qualitatives, les parkings ont par ailleurs été équipés de pointeurs et nos collaborateurs disposent désormais de PDA (Personnel Digital Assistant) leur permettant de pointer les rondes sur chaque parking et de créer immédiatement des tickets d'anomalie en cas de besoin.



### 5.1.1. FORMATION DE NOS COLLABORATEURS

Au cours de l'année 2022, plusieurs de nos collaborateurs ont pu bénéficier de formation, aussi bien en présentiel qu'en distanciel, cette dernière modalité étant particulièrement adaptée au contexte sanitaire.

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel.

Sur le parc Hôtel de Ville, 6 collaborateurs ont été formés en 2022.

Poste	Formation
Agent d'exploitation	Habilitation électrique (de niveau HOV-BEM-BS)
Agent d'exploitation	Sécurité incendie
Agent d'exploitation	La promesse client chez INDIGO
Agent d'exploitation	e-voirie

## 5.2. SERVICE DE TELE-OPERATION ET D'ASSISTANCE

L'ensemble des parkings dispose par ailleurs d'équipements techniques importants afin de nous permettre d'assurer la sécurité des personnes et des biens 7j/7 et 24h/24 grâce au S.A.E (Système d'Aide à l'Exploitation).

Ainsi l'ensemble des alarmes incendies, effractions, pompes de relevage, réseau, coupure électrique, etc... a été connecté à notre SAE et est accessible localement sur chaque parking, à distance depuis la BLI ou depuis notre Centre National de Télé-Opération situé à la Défense.

De même, la vidéoprotection a été renforcée sur l'ensemble des parkings afin de réduire le délai d'intervention en cas d'incident (effraction, incendie).

L'ensemble des points d'appels, en caisse automatique, en borne de sortie, aux espaces accueil est également connecté au SAE afin de permettre au client d'avoir rapidement une réponse à toute demande.

Un système d'appel général diffuse sur l'ensemble des parkings un message via les hauts parleurs qui permet de contacter le personnel en ronde injoignable par smartphone.



**LE CENTRE NATIONAL DE TELE-OPERATION ET D'ASSISTANCE (CNTO), UNE EXCLUSIVITE INDIGO ISSUE DE SA DEMARCHE INNOVATION, GARANTIT UNE SECURITE MAXIMALE DES CLIENTS.**

Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux téléopérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).

Le CNTO assure, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.

### 5.3. SERVICE RELATION CLIENTS

Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client Interne s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

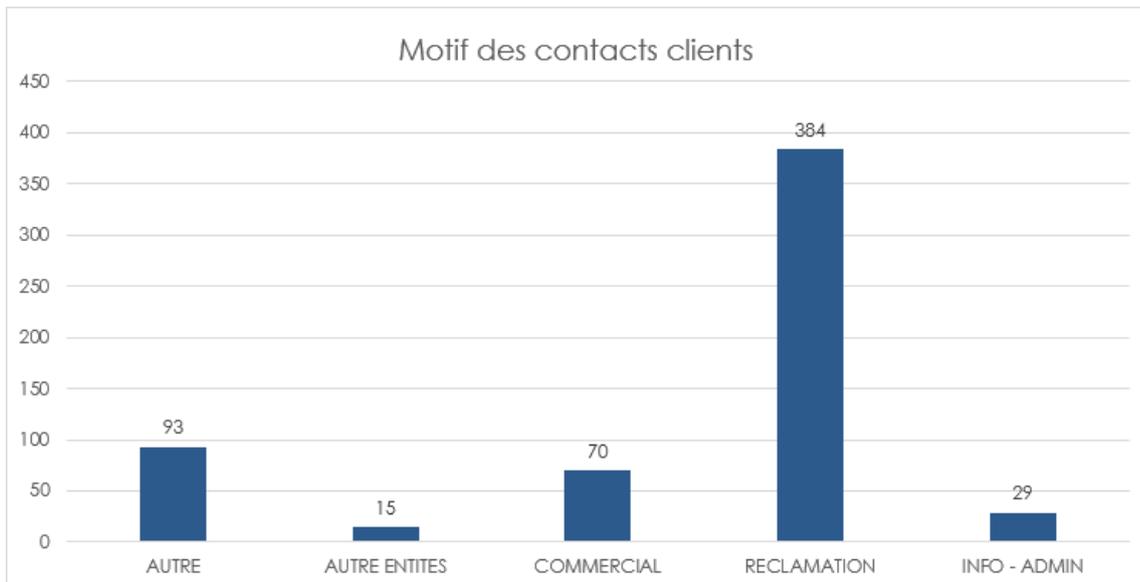
**NOS CLIENTS PEUVENT EN EFFET NOUS CONTACTER PAR :**

- Courrier : Indigo - 1 Place des Degrés - TSA 43214 – 92919 La Défense Cedex
- Mail : [service.clients@group-indigo.com](mailto:service.clients@group-indigo.com)
- Téléphone : 0 810 26 3000 de 8 h 30 à 19 h 00 sans interruption du lundi au vendredi
- Directement par formulaire depuis le site web <https://fr.parkindigo.com/> ; ou depuis l'application mobile.

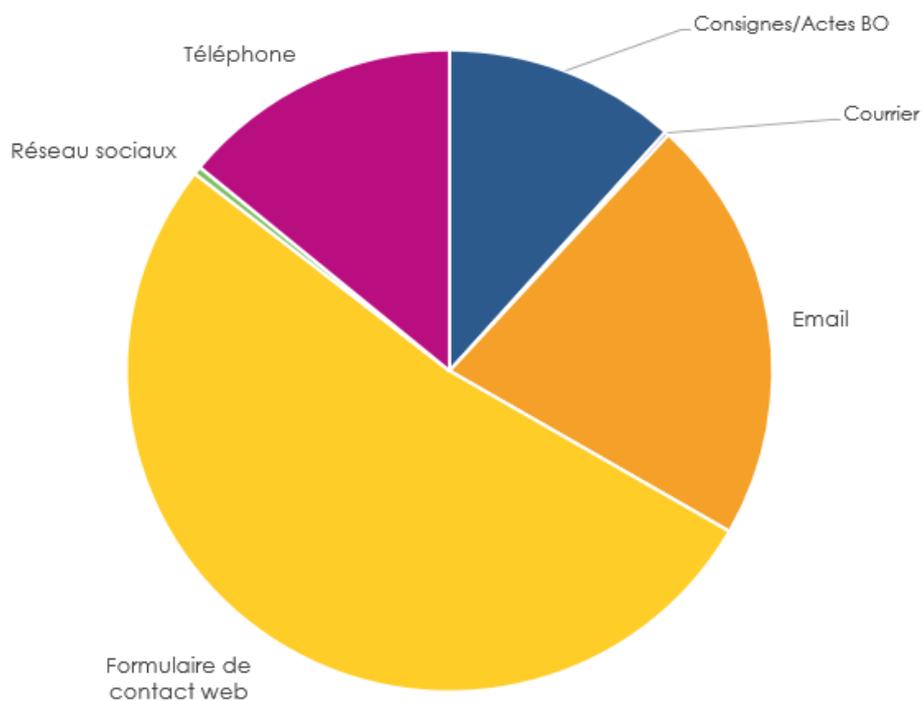
En 2022, pour les parcs de Hôtel de Ville et Plateau de Vanves, le Service Relation Client a traité les demandes réparties de la façon suivante :

#### 5.3.1. RELATION CLIENTS PARC HÔTEL DE VILLE

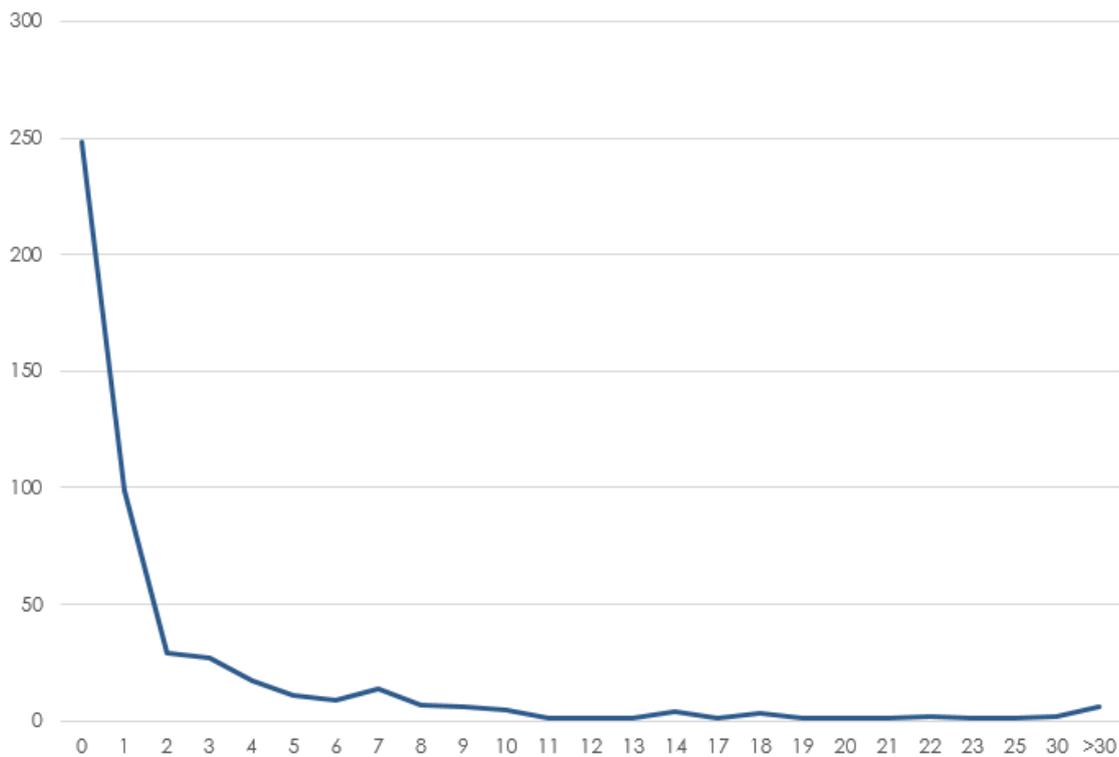
Le parc Hôtel de Ville, pour l'année 2022, a été l'objet de 591 demandes qui sont réparties comme ci-dessous :



## Provenance des contacts clients

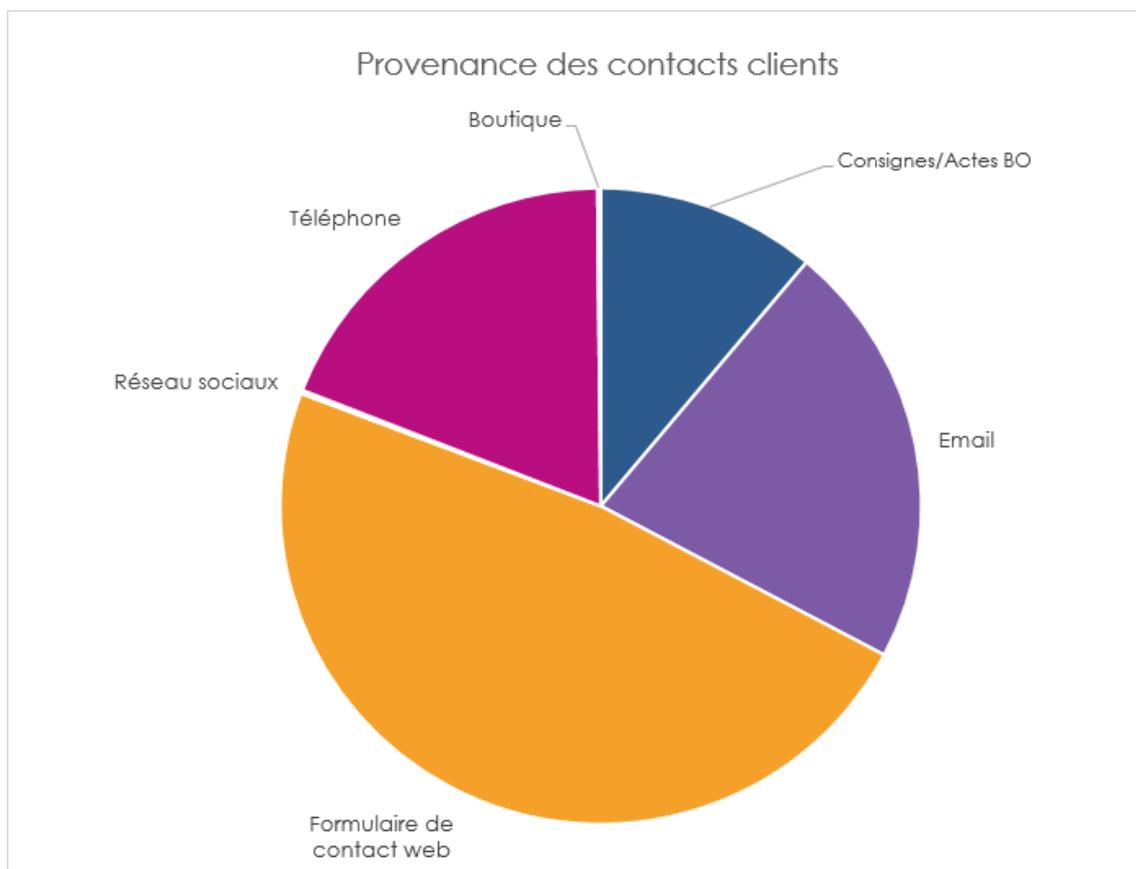
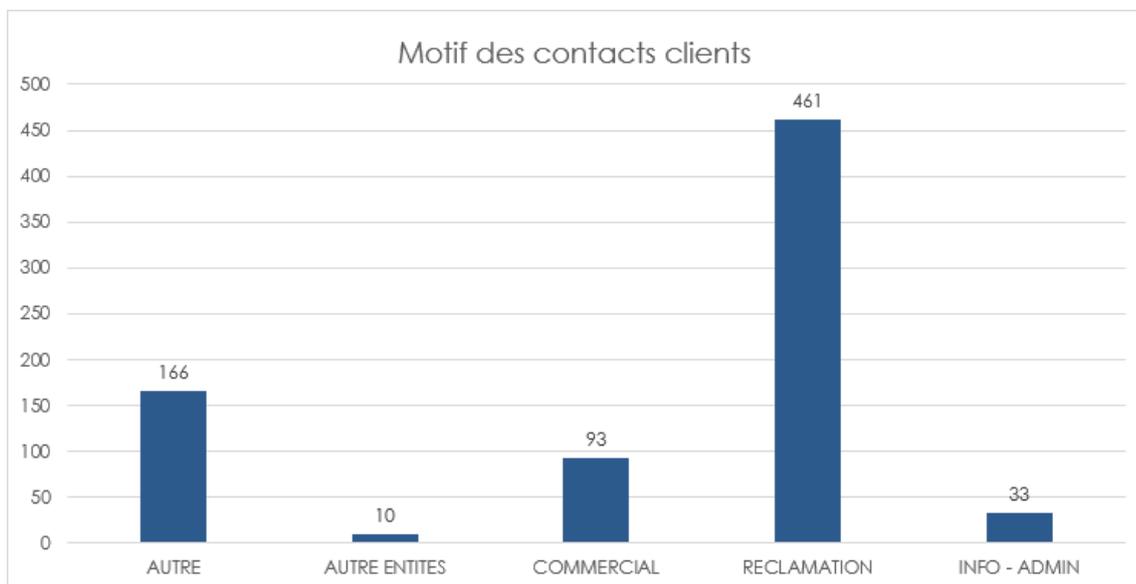


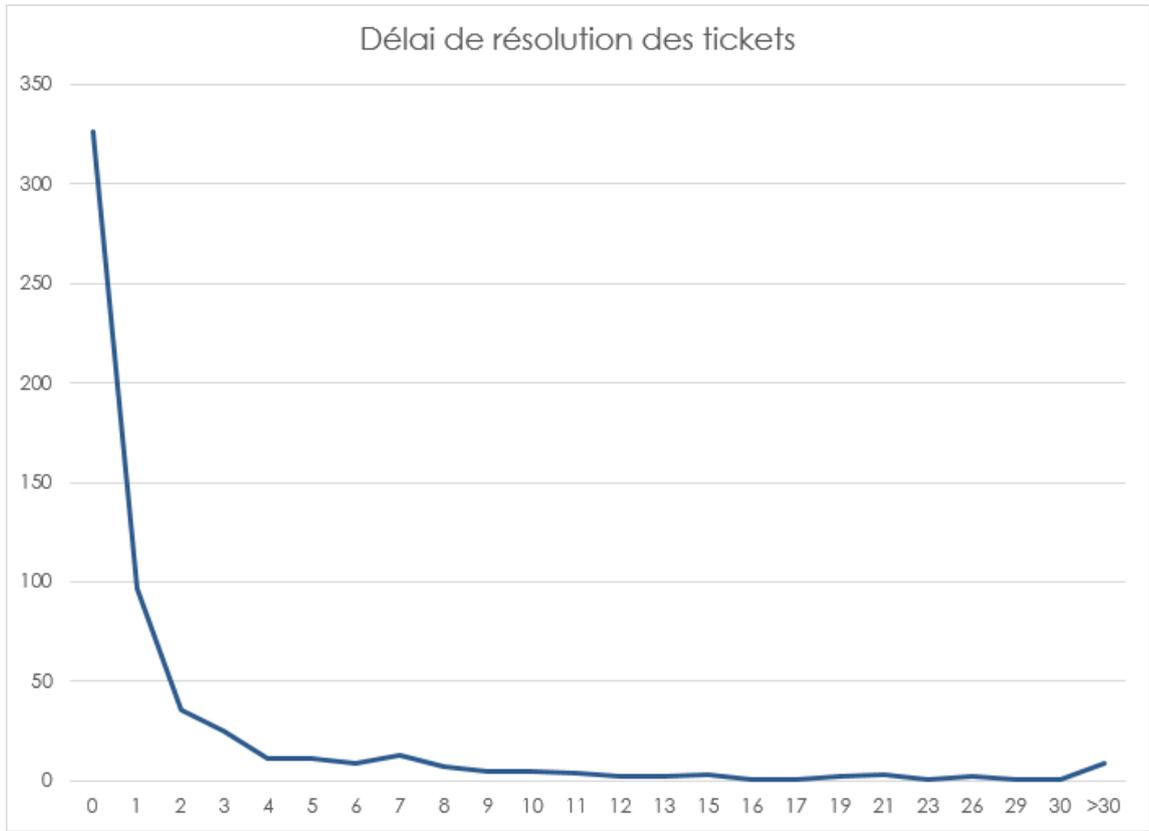
## Délai de résolution des tickets



### 5.3.2. RELATION CLIENTS PARC PLATEAU DE VANVES

Le parc Plateau de Vanves, pour l'année 2022, a été l'objet de 763 demandes qui sont réparties comme ci-dessous :





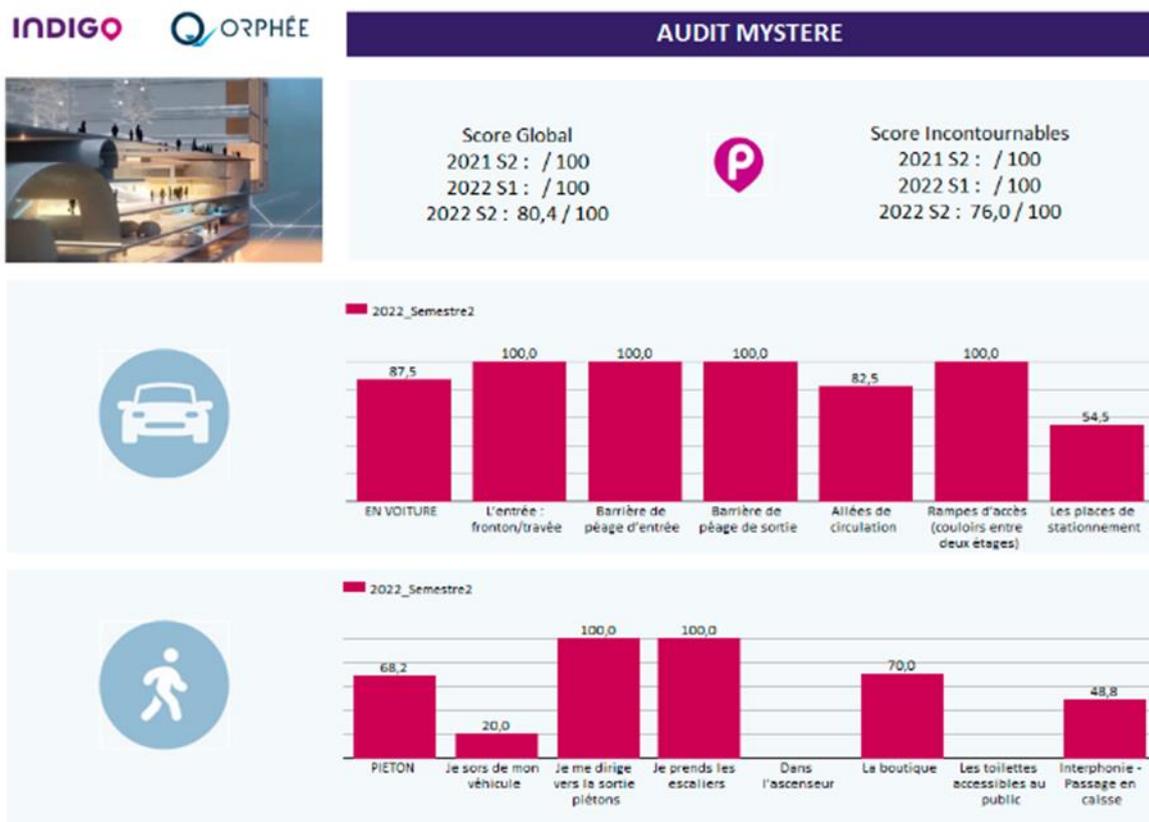
## 5.4. CONTROLES QUALITÉ

### 5.4.1. CONTROLES INDIGO

Soucieux de la qualité de son service, Indigo réalise des contrôles des parkings avec un organisme spécialisé dans les visites mystères et expériences clients. Ce mode opératoire fait partie intégrante du management des équipes d'exploitation.

En 2022, 1 visite a été réalisée sur le parking Hôtel de Ville.

Le parking Hôtel de Ville a obtenu la note de **80,4%** de satisfaction.



## 5.5. LES SERVICES

### 5.5.1. SOUSCRIPTION PAR INTERNET

Indigo propose à ses clients de souscrire ou renouveler leur abonnement de stationnement en ligne. Sur le site Internet <https://fr.parkindigo.com/>, l'espace abonné permet à chaque client, en quelques clics, de créer, consulter, éditer ses factures et gérer son compte. Cette innovation crée plus de souplesse dans la gestion de son compte et offre ainsi un gain de temps important.

Le site Indigo fait l'objet d'évolutions régulières permettant de s'adapter à tous les besoins.

Abonnement <b>1 Mois</b>	Abonnement <b>3 Mois</b>	Abonnement <b>1 An</b>	<small>Conseillé</small> Abonnement <b>Flexigo</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée de stationnement : <b>1 mois</b></li> <li>• Paiement unique lors de la souscription</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée de stationnement : <b>3 mois</b></li> <li>• Paiement unique lors de la souscription</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée de stationnement : <b>12 mois</b></li> <li>• Paiement unique lors de la souscription</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée de stationnement : <b>Libre</b></li> <li>• Engagement : <b>3 mois</b></li> <li>• Prélèvements mensuels automatiques</li> </ul>

### 5.5.2. INDIGO NEO

En 2016, le groupe INDIGO a créé OPnGO, 1ère solution application qui digitalise toutes les étapes du stationnement en voirie et dans les parkings.

Le 21 juin 2022, l'application OPnGO disparaît et devient Indigo Neo, une plateforme digitale unique adaptée à tous les besoins de mobilité et accessible dans plus de 600 parkings et près de 80 villes en voirie, en France et en Europe.

Indigo Neo, est la 1ère application qui permet de bénéficier de l'accès « mains libres » dans les parcs de stationnement INDIGO, grâce à la technologie de lecture de plaque, de payer son stationnement à l'avance, de stationner à la demande ou encore de souscrire et gérer ses abonnements. En voirie, elle offre la possibilité de payer et renouveler son stationnement de façon dématérialisée, sans prise de ticket aux horodateurs et de réaliser ses démarches de souscriptions. Elle s'adresse aussi bien aux visiteurs qu'aux résidents et professionnels, en proposant tous les tarifs disponibles dans chaque ville.



Cette nouvelle plateforme Indigo Neo viendra s'enrichir de nouvelles fonctionnalités au service de la Ville de Malakoff et de nos clients : l'accessibilité et la réservation des bornes de recharge électriques de nos parkings, le stationnement vélo sécurisé dans nos Cyclopark, les solutions pour les professionnels et gestionnaires de flottes d'entreprises... pour une mobilité toujours plus simple et plus facile.

Le service est 100% mobile ; l'utilisateur doit commencer par télécharger l'application smartphone sur iOS ou Android. Une fois son compte créé, il peut activer la géolocalisation pour l'aider à trouver l'emplacement de son stationnement, sinon, il peut utiliser la barre de recherche pour entrer son adresse.

### 5.5.3. SERVICE DE PROXIMITÉ

#### RADIO INDIGO

Radio Indigo est la radio diffusée 24h/24 dans les parkings Indigo. Produite par des professionnels de la radio, Radio Indigo informe et accompagne les clients lors de leurs passages dans les parkings.

Radio Indigo propose une programmation musicale adaptée et diffuse des messages d'informations locales créant un véritable lien avec ses auditeurs. Les clients peuvent entendre des messages sur les services proposés, des informations pratiques (éphémérides...), des messages d'intérêt collectif, ainsi que les annonces d'événements à venir dans la ville.

#### ZONE DEUX ROUES MOTORISÉES

Grâce à ses systèmes de péage performants, Indigo détecte les deux roues en entrée et en sortie afin de leur proposer une tarification adaptée et attractive.

Au sein de nos parcs, nous prévoyons des zones clairement dédiées aux deux roues motorisées. Ces places font l'objet d'un marquage et d'une signalétique spécifique et permettent de rassembler des services adaptés à ce type de véhicule.

Afin d'améliorer le confort des motards, Indigo propose dans ses parcs des consignes de casques en accès gratuit. Par mesure de sécurité, les portes de ces consignes sont transparentes.

#### GONFLAGE DE PNEUS ET DEMARREUR

Pour pallier les urgences éventuelles liées aux petits problèmes techniques des véhicules, les automobilistes et les cyclistes pourront profiter des services du parking prévus à cet effet.

Nous mettons ainsi gratuitement à disposition de nos clients :

- Un démarreur de batterie est mis à disposition des clients à l'accueil ;
- Une station pour gonfler les pneumatiques pour les deux-roues et véhicules.

Envoyé en préfecture le 24/10/2024

Reçu en préfecture le 24/10/2024

Publié le

ID : 092-219200466-20241023-DEL2024\_102-DE



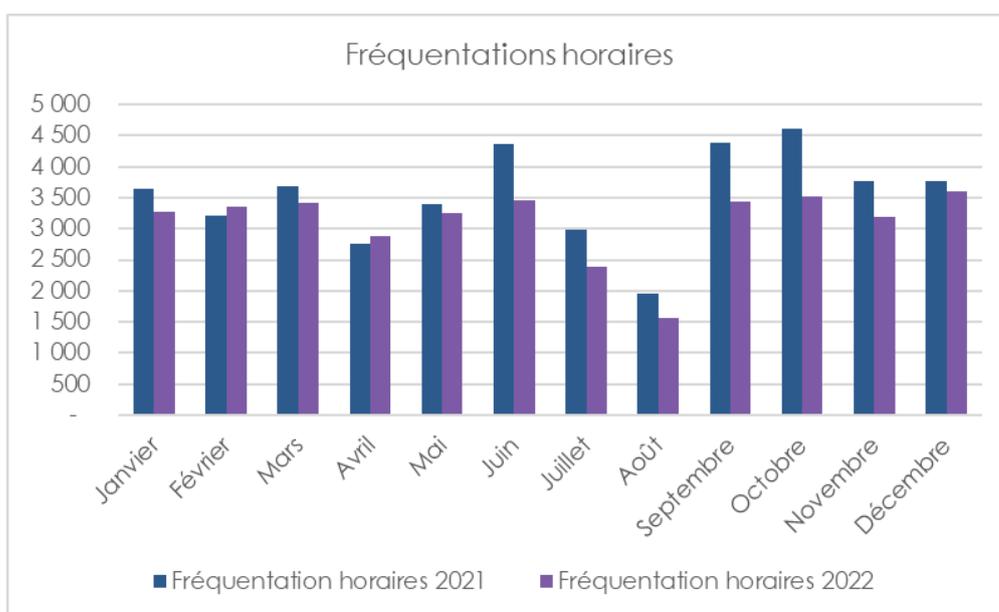
# ANALYSES

## 6.1. PARC HÔTEL DE VILLE

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 8 du présent rapport.

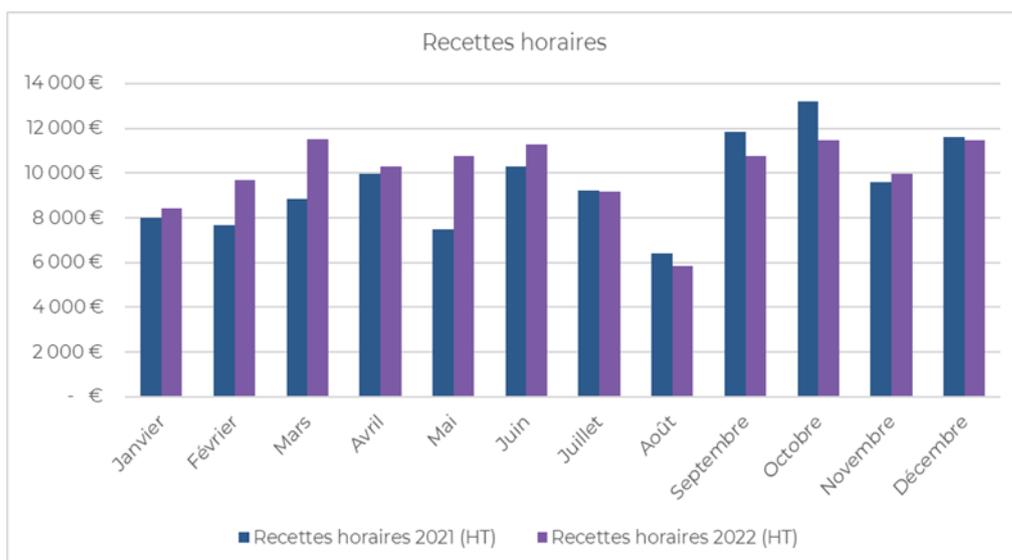
### 6.1.1. FREQUENTATIONS HORAIRES

	Fréquentation horaires 2021	Fréquentation horaires 2022	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	3 639	3 267	-10,2
Février	3 213	3 360	4,6
Mars	3 689	3 412	-7,5
Avril	2 754	2 884	4,7
Mai	3 389	3 252	-4,0
Juin	4 363	3 462	-20,7
Juillet	2 984	2 390	-19,9
Août	1 953	1 568	-19,7
Septembre	4 378	3 439	-21,4
Octobre	4 617	3 515	-23,9
Novembre	3 763	3 183	-15,4
Décembre	3 769	3 608	-4,3
<b>Total</b>	<b>42 511</b>	<b>37 340</b>	<b>-12,2</b>



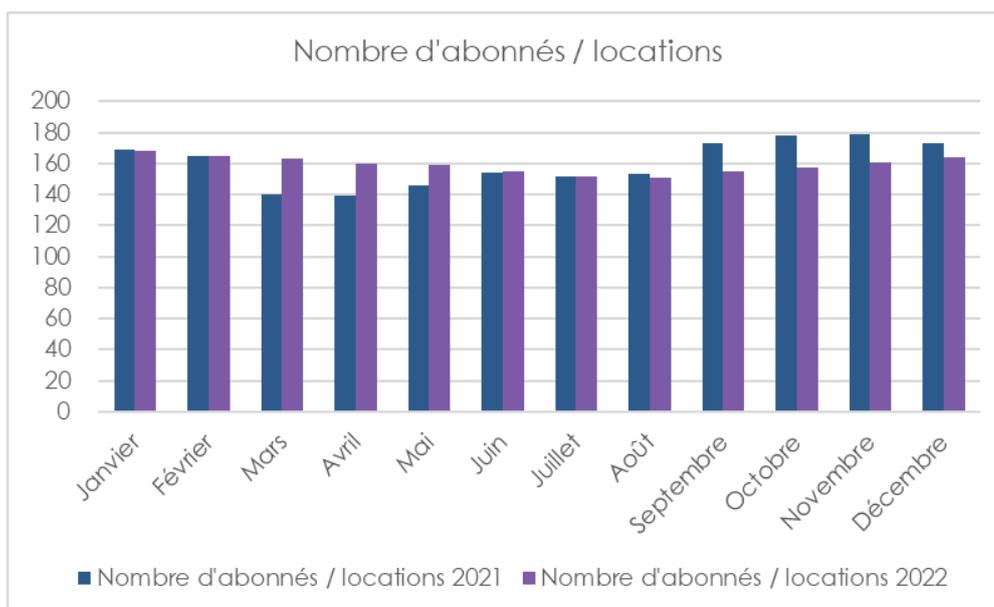
## 6.1.2. RECETTES HORAIRES

	Recettes horaires 2021 (HT)	Recettes horaires 2022 (HT)	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	8 011 €	8 426 €	5,2
Février	7 650 €	9 696 €	26,7
Mars	8 861 €	11 495 €	29,7
Avril	-9 980 €	10 301 €	-203,2
Mai	7 492 €	10 768 €	43,7
Juin	10 291 €	11 283 €	9,6
Juillet	9 240 €	9 151 €	-1,0
Août	6 394 €	5 823 €	-8,9
Septembre	11 836 €	10 784 €	-8,9
Octobre	13 211 €	11 477 €	-13,1
Novembre	9 579 €	9 972 €	4,1
Décembre	11 624 €	11 482 €	-1,2
<b>Total</b>	<b>94 209 €</b>	<b>120 660 €</b>	<b>28,1</b>



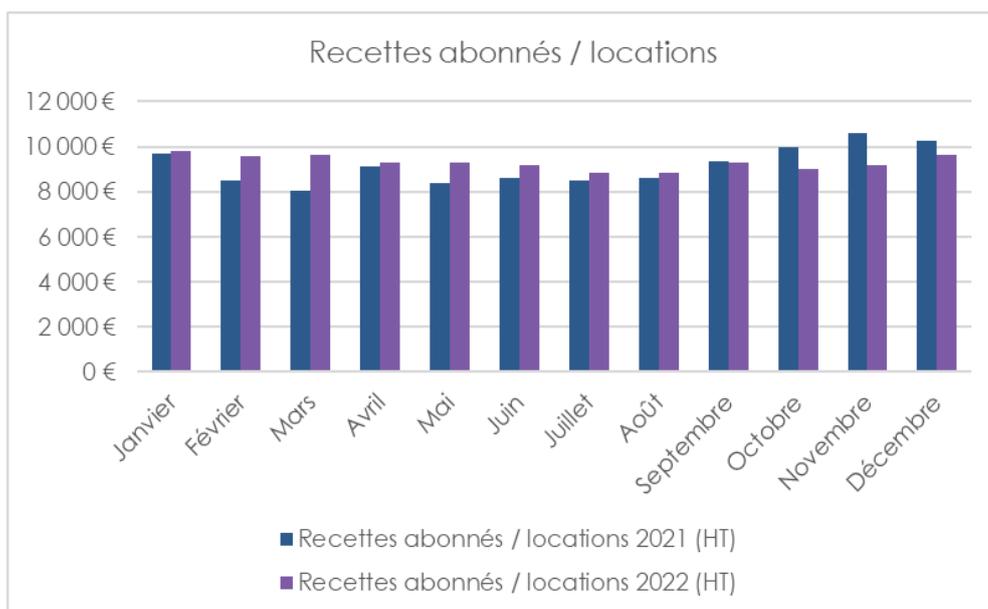
## 6.1.3. NOMBRE D'ABONNES ET LOCATIONS

	Nombre d'abonnés / locations 2021	Nombre d'abonnés / locations 2022	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	169	168	-0,6
Février	165	165	0,0
Mars	140	163	16,4
Avril	139	160	15,1
Mai	146	159	8,9
Juin	154	155	0,6
Juillet	152	152	0,0
Août	153	151	-1,3
Septembre	173	155	-10,4
Octobre	178	157	-11,8
Novembre	179	161	-10,1
Décembre	173	164	-5,2
<b>Total</b>	<b>1 921</b>	<b>1 910</b>	<b>-0,6</b>



### 6.1.4. RECETTES ABONNES ET LOCATIONS

	Recettes abonnés / locations 2021 (HT)	Recettes abonnés / locations 2022 (HT)	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	9 675 €	9 825 €	1,6
Février	8 483 €	9 577 €	12,9
Mars	8 029 €	9 637 €	20,0
Avril	9 118 €	9 311 €	2,1
Mai	8 383 €	9 305 €	11,0
Juin	8 614 €	9 187 €	6,7
Juillet	8 522 €	8 824 €	3,5
Août	8 611 €	8 821 €	2,4
Septembre	9 351 €	9 265 €	-0,9
Octobre	9 980 €	9 014 €	-9,7
Novembre	10 624 €	9 161 €	-13,8
Décembre	10 229 €	9 636 €	-5,8
<b>Total</b>	<b>109 620 €</b>	<b>111 563 €</b>	<b>1,8</b>



## 6.1.5. CONCLUSION

	2021 (HT)	2022 (HT)	Variation 2021/2022 %
<b>Recettes horaires</b>	94 209	120 660	28,1
<b>Fréquentation horaires</b>	42 511	37 340	-12,2
<b>Prévenus</b>	9 715	23 971	146,7
<b>Ticket moyen</b>	2,2	3,2	45,8
<b>Recettes abonnements/locations</b>	109 620	111 563	1,8

### ANALYSE SUR L'ACTIVITE 2022

Plusieurs événements en 2022 ont impacté de façon plus au moins forte la fréquentation du parking, en particulier les événements suivants :

- Le renforcement du télétravail en janvier 2022.
- Baisse de la fréquentation, à la suite du mouvement de grève des raffineries Total du 27 septembre 2022 au 27 octobre 2022.
- Panne réseau du 11 au 15 novembre 2022.
- Hausse de la fréquentation liée à l'activité des salons de la Porte de Versailles. Nous avons enregistré une forte demande lors du salon de l'automobile du 18 au 23 octobre 2022 et lors du salon du chocolat du 28 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2022.
- L'activité tertiaire, notamment le marché les mercredis, vendredis et dimanches.
- La clientèle étrangère utilisant le parking pour se rendre dans Paris en métro.

L'exercice 2022 a enregistré une baisse de la fréquentation horaire de -12,2% avec une baisse particulièrement importante entre septembre et octobre du fait de la grève des raffineries.

A contrario, la recette horaire a enregistré une nette progression +28,1% qui s'explique par le fort taux du ticket moyen lié à des durées de stationnement prolongées, en particulier les réservations du week-end.

Les principaux générateurs demeurent le marché (mercredis, vendredis, dimanches) et les entreprises environnantes. A noter la présence d'une clientèle étrangère qui séjourne dans les hôtels du périmètre, privilégiant les transports publics pour se rendre dans Paris en laissant leurs véhicules stationnés dans le parking, ce qui génère un fort ticket moyen.

La fréquentation abonnés est en stagnation tout au long des 3 premiers trimestres de l'exercice 2022, pour ensuite enregistrer une légère baisse au 4<sup>ème</sup> trimestre (-0,6%).

Le parc Hôtel de Ville est principalement plébiscité par les résidents de Malakoff et les entreprises du secteur. Toutefois, nous restons vigilants dans le suivi des souscriptions, afin de garantir une disponibilité suffisante des places aux visiteurs les jours de marché. Le chiffre d'affaires abonnés a progressé de +1,8%.

### Synthèse

En 2022, les 169 places du parking ont généré 271 K€ HT de recettes globales réparties pour 54% en recettes abonnés et pour 46% en recettes horaires.

La recette globale moyenne par mois du parc Hôtel de Ville est de 134€ par place exploitée. Elle était de 113€ en 2021, soit une progression de +19%.

37 340 clients horaires ont fréquenté le parking en 2022 ce qui représente 5 171 clients de moins qu'en 2021 et -12,2% de baisse en raison des grèves.

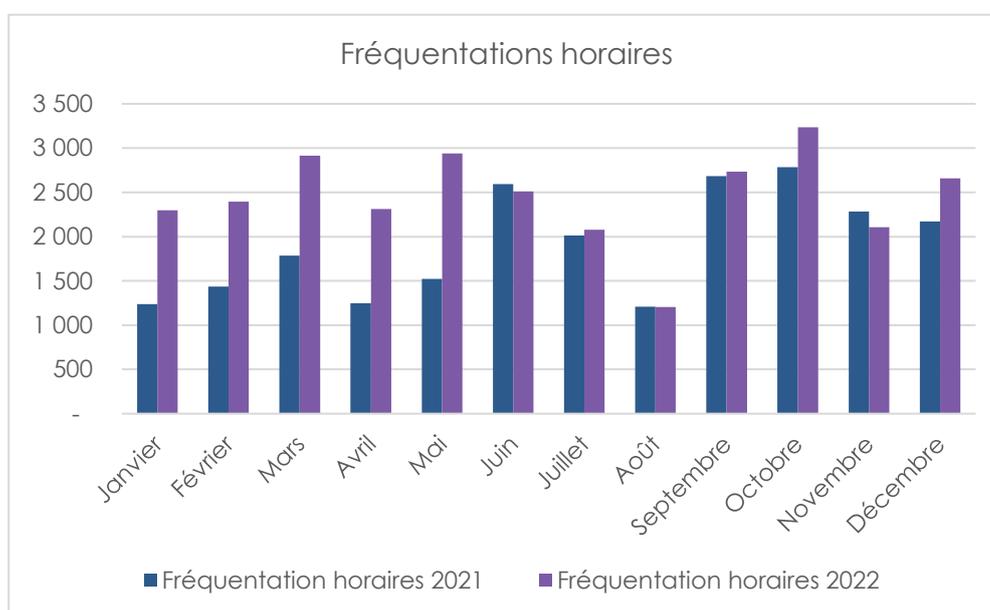
Le nombre d'abonnés est en légère baisse au quatrième trimestre - 0,6%. Nous avons limité les nouvelles souscriptions à 160 abonnés, afin de ne pas saturer le parc les jours de marché.

La recette globale du parc est en hausse de +18,7%.

## 6.2. PARC PLATEAU DE VANVES

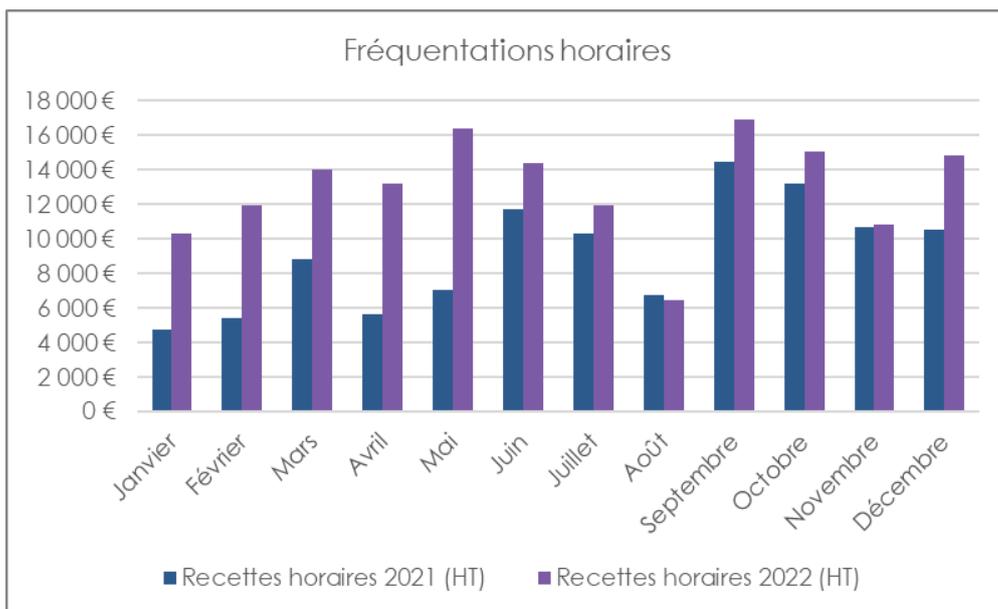
### 6.2.1. FREQUENTATIONS HORAIRES

	Fréquentation horaires 2021	Fréquentation horaires 2022	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	1 237	2 297	85,7
Février	1 435	2 395	66,9
Mars	1 785	2 913	63,2
Avril	1 248	2 312	85,3
Mai	1 523	2 939	93,0
Juin	2 592	2 510	-3,2
Juillet	2 013	2 079	3,3
Août	1 208	1 205	-0,2
Septembre	2 682	2 735	2,0
Octobre	2 783	3 236	16,3
Novembre	2 283	2 106	-7,8
Décembre	2 173	2 657	22,3
<b>Total</b>	<b>22 962</b>	<b>29 384</b>	<b>28,0</b>



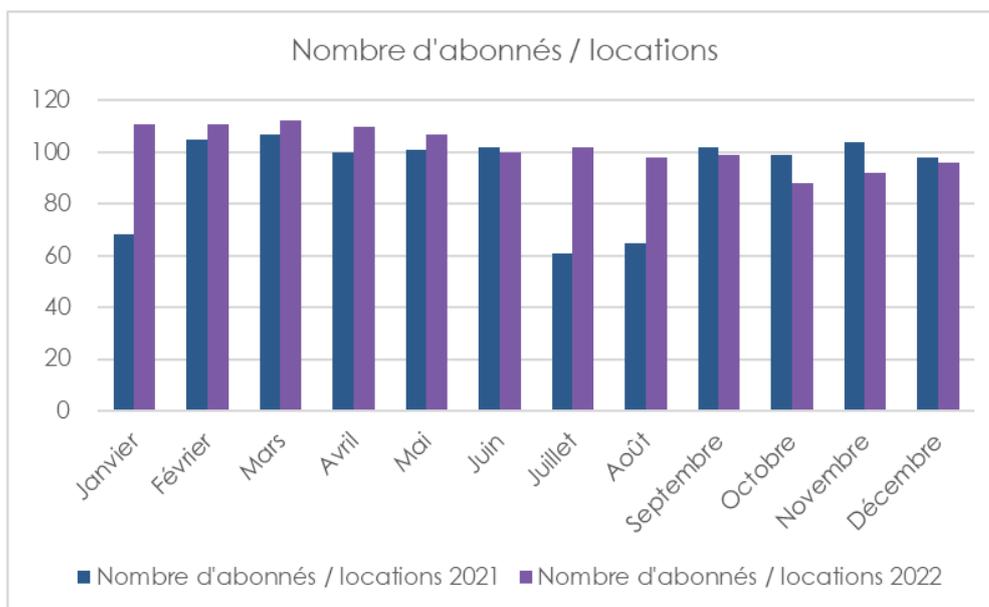
## 6.2.2. RECETTES HORAIRES

	Recettes horaires 2021 (HT)	Recettes horaires 2022 (HT)	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	4 727 €	10 280 €	117,5
Février	5 386 €	11 943 €	121,7
Mars	8 779 €	13 984 €	59,3
Avril	5 606 €	13 182 €	135,2
Mai	7 034 €	16 409 €	133,3
Juin	11 728 €	14 353 €	22,4
Juillet	10 290 €	11 906 €	15,7
Août	6 721 €	6 413 €	-4,6
Septembre	14 422 €	16 929 €	17,4
Octobre	13 228 €	15 060 €	13,9
Novembre	10 694 €	10 810 €	1,1
Décembre	10 556 €	14 840 €	40,6
<b>Total</b>	<b>109 170 €</b>	<b>156 110 €</b>	<b>43,0</b>



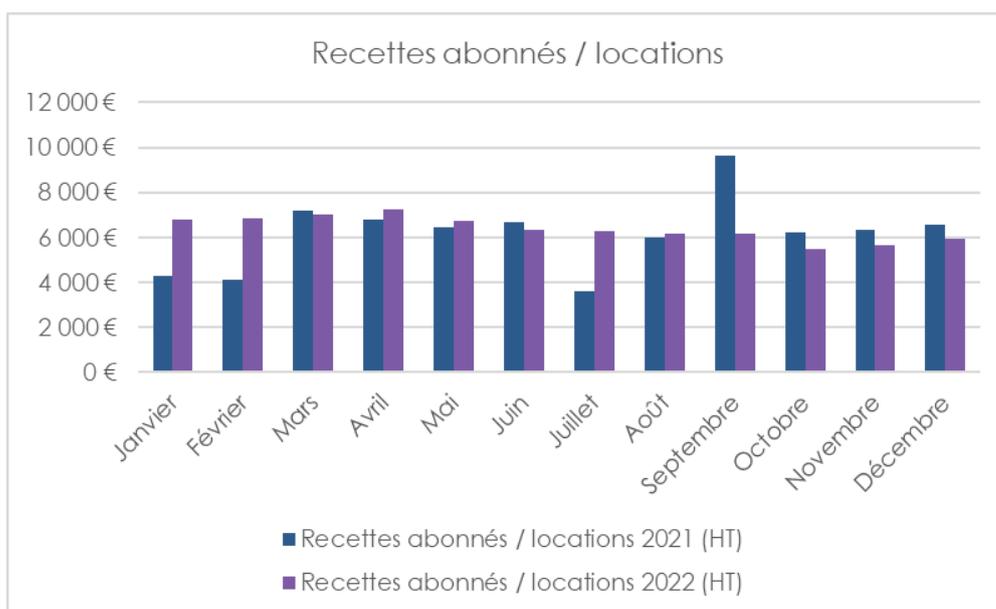
### 6.2.3. NOMBRE D'ABONNES ET LOCATIONS

	Nombre d'abonnés / locations 2021	Nombre d'abonnés / locations 2022	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	68	111	63,2
Février	105	111	5,7
Mars	107	112	4,7
Avril	100	110	10,0
Mai	101	107	5,9
Juin	102	100	-2,0
Juillet	61	102	67,2
Août	65	98	50,8
Septembre	102	99	-2,9
Octobre	99	88	-11,1
Novembre	104	92	-11,5
Décembre	98	96	-2,0
<b>Total</b>	<b>1 112</b>	<b>1 226</b>	<b>10,3</b>



## 6.2.4. RECETTES ABONNES ET LOCATIONS

	Recettes abonnés / locations 2021 (HT)	Recettes abonnés / locations 2022 (HT)	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	4 311 €	6 798 €	57,7
Février	4 135 €	6 867 €	66,1
Mars	7 183 €	7 012 €	-2,4
Avril	6 801 €	7 244 €	6,5
Mai	6 472 €	6 740 €	4,2
Juin	6 676 €	6 363 €	-4,7
Juillet	3 607 €	6 302 €	74,7
Août	5 993 €	6 192 €	3,3
Septembre	9 654 €	6 156 €	-36,2
Octobre	6 226 €	5 482 €	-11,9
Novembre	6 355 €	5 654 €	-11,0
Décembre	6 542 €	5 919 €	-9,5
<b>Total</b>	<b>73 956 €</b>	<b>76 728 €</b>	<b>3,7</b>



## 6.2.5. CONCLUSION

	2021 (HT)	2022 (HT)	Variation 2021/2022 %
<b>Recettes horaires</b>	109 170	156 110	43,0
<b>Fréquentation horaires</b>	22 962	29 384	28,0
<b>Pévenus</b>	8 892	29 310	229,6
<b>Ticket moyen</b>	4,8	5,3	11,7
<b>Recettes abonnements/locations</b>	73 956	76 728	3,7

### ANALYSE SUR L'ACTIVITE 2022

Plusieurs événements en 2022 ont impacté de façon plus au moins forte la fréquentation du parking, en particulier les événements suivants :

- Le renforcement du télétravail en janvier 2022.
- Fréquentation en hausse par les étudiants de la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion.
- La ligne 13 du métro desservant le parc Plateau de Vanves.
- Baisse de la fréquentation, à la suite du mouvement de grève des raffineries Total depuis le 27 septembre 2022 au 27 octobre 2022.
- Panne réseau du 11 au 15 novembre 2022.
- Hausse de la fréquentation liée à l'activité des salons de la Porte de Versailles. Nous avons enregistré une forte demande lors du salon de l'automobile du 18 au 23 octobre 2022 et lors du salon du chocolat du 28 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2022.
- L'activité tertiaire, notamment le marché les mercredis, vendredis et dimanches.

La fréquentation horaire est en forte hausse au 1<sup>er</sup> semestre 2022, pour ensuite stagner au 2<sup>ème</sup> semestre (effet des grèves des raffineries). Au 31 décembre 2022, le parc a enregistré une augmentation de +28%.

Les principaux générateurs restent la proximité de l'ouvrage avec la ligne 13 du métro, les entreprises dans le secteur, la Faculté de Droit et les événements de la Porte de Versailles. En 2022, le chiffre d'affaires horaire a fortement augmenté pour atteindre +43% en raison d'un fort ticket moyen (lié aux visiteurs horaires des entreprises, notamment la Sté Safran, et à la clientèle étrangère utilisant le métro pour se rendre dans Paris).

La fréquentation des abonnés a évolué de +10,3 à la suite de la souscription de 15 abonnements trimestriels au 1<sup>er</sup> janvier 2022 par la Sté Safran. Le chiffre d'affaires abonnés a progressé de +3,7%.

### Synthèse

En 2022, les 149 places du parking ont généré 262 K€ HT de recette globale répartie pour 40% en recettes abonnés et pour 60% en recettes horaires.

La recette globale moyenne par mois du parc Hôtel de Ville est de 147€ par place exploitée. Elle était de 108€ en 2021, soit une progression de +36%.

29 384 clients horaires ont fréquenté le parking en 2022 ce qui représente 6 422 clients de plus qu'en 2021 et +28% de progression.

La recette globale du parc est en hausse de +36,3%.

Envoyé en préfecture le 24/10/2024

Reçu en préfecture le 24/10/2024

Publié le

ID : 092-219200466-20241023-DEL2024\_102-DE



# PERSPECTIVES 2023

En 2023, Indigo se positionnera à nouveau aux côtés de la ville de Malakoff en tant qu'acteur du quartier en maintenant les actions suivantes :

- Participer aux réflexions sur la tranquillité dans les parkings Hôtel de Ville et Plateau de Vanves
- Remplacement de l'ensemble des luminaires de type T5 de l'ouvrage Hôtel de Ville, par des luminaires de type LED connectés
- Reprise en peinture des zones d'accès piétons et véhicules
- Maintenir la relation établie avec les services de police Municipale et Nationale présents sur la ville de Malakoff
- Offres adaptées pour les recharges électriques
- Offres digitalisées, plus souples et personnalisées proposant un parcours client sans couture



**INDIGO, CRÉATEUR D'ESPACE POUR UNE VILLE APAISÉE EN MOUVEMENT**



# BILAN FINANCIER : COMPTE DE RESULTAT ET PATRIMOINE

## 8.1. COMPTE DE RESULTAT PARC HÔTEL DE VILLE

### COMPTE DU DELEGATAIRE AU 31/12/2022

PARC	Malakoff Hôtel de ville			
EN € H.T.	Année 2021	Année 2022	2022 / 2021 en valeur	2022 / 2021 en %
Horaires parcs	103 924	144 630	40 707	39,2%
Abonnés parcs	109 620	111 563	1 944	1,8%
Voirie	0	0	0	
Garantie de recettes villes	0	0	0	
Prestation de services	0	0	0	
Activité de Contrôle	0	0	0	
Appels de charges amodiataires	4 267	4 447	180	4,2%
Activités annexes	10 958	10 854	-104	-1,0%
<b>Sous Total Chiffre d'Affaires</b>	<b>228 768</b>	<b>271 494</b>	<b>42 726</b>	<b>18,7%</b>
Subventions d'exploitation	0	0	0	
Autres Produits	5 343	0	-5 343	-100,0%
<b>Sous Total Autres Produits</b>	<b>5 343</b>	<b>0</b>	<b>-5 343</b>	<b>-100,0%</b>
<b>Total Produits d'Exploitation</b>	<b>234 112</b>	<b>271 494</b>	<b>37 383</b>	<b>16,0%</b>
Personnel Interne Au Groupe (Yc Personnel Technique)	-56 405	-126 060	-69 655	123,5%
Personnel Contrat à Durée Déterminée	0	0	0	
Autre Personnel externe et Frais Divers	-547	-1 084	-537	98,1%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-636	0	636	-100,0%
Prestations de Nettoyage	-20 565	-26 416	-5 850	28,4%
Prestations de Gardiennage	-5 560	-2 565	2 995	-53,9%
<b>Sous Total Frais de Personnel</b>	<b>-83 714</b>	<b>-156 125</b>	<b>-72 412</b>	<b>86,5%</b>
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-11 146	-10 019	1 127	-10,1%
Entretien : Contrats	-4 788	-6 460	-1 671	34,9%
Electricité, Fluides	-10 833	-11 987	-1 154	10,7%
Autres Prestations Sous Traitées	0	0	0	
Frais de Télécommunication	-2 080	-1 966	114	-5,5%
Location Matériel d'Exploitation	-257	-462	-204	79,3%
<b>Sous Total Autres Frais d'Exploitation</b>	<b>-29 105</b>	<b>-30 894</b>	<b>-1 789</b>	<b>6,1%</b>
Actions Commerciales	-658	-601	56	-8,6%
Collecte de Fonds et Commissions	-4 812	-4 449	363	-7,5%
Frais Administratifs et Divers	0	-97	-97	
<b>Sous Total Frais Fonct. Adm. &amp; Commerc.</b>	<b>-5 469</b>	<b>-5 148</b>	<b>322</b>	<b>-5,9%</b>
<b>Total Charges Directes d'Exploitation</b>	<b>-118 288</b>	<b>-192 167</b>	<b>-73 879</b>	<b>62,5%</b>
Police d'Assurances	-1 373	-1 629	-256	18,7%
Sinistres	-2 865	-5 798	-2 933	102,4%
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-1 144	-1 357	-214	18,7%
Redevances Aux Concédants	-3 862	-74 922	-71 060	1 839,8%
Taxes et Versements Assimilés	-5 409	-1 930	3 479	-64,3%
Autres Charges et Provisions Courantes	-1 463	-1 857	-395	27,0%
Charges de Gros Entretien	0	-4 030	-4 030	
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-4 484	-4 778	-294	6,6%
Frais Généraux Siège	-14 573	-19 086	-4 514	31,0%
<b>Total Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>-35 172</b>	<b>-115 388</b>	<b>-80 216</b>	<b>228,1%</b>
<b>Total Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>-35 172</b>	<b>-115 388</b>	<b>-80 216</b>	<b>228,1%</b>
<b>Total Charges d'Exploitation</b>	<b>-153 460</b>	<b>-307 555</b>	<b>-154 095</b>	<b>100,4%</b>
Autres Charges Non Courantes	0	0	0	
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-59	0	59	-100,0%
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-78 984	-79 012	-28	0,0%
Autres Provisions Non Courantes	0	0	0	
<b>Total Amortissements et Provisions Non Courantes</b>	<b>-79 043</b>	<b>-79 012</b>	<b>31</b>	<b>-0,0%</b>
<b>Total Charges Non Courantes</b>	<b>-79 043</b>	<b>-79 012</b>	<b>31</b>	<b>-0,0%</b>
<b>EBIT</b>	<b>1 609</b>	<b>-115 073</b>	<b>-116 681</b>	<b>-7 252,7%</b>
Frais Financiers	-12 116	-13 824	-1 708	14,1%
<b>Total Frais Financiers</b>	<b>-12 116</b>	<b>-13 824</b>	<b>-1 708</b>	<b>14,1%</b>
<b>Total Frais Financiers</b>	<b>-12 116</b>	<b>-13 824</b>	<b>-1 708</b>	<b>14,1%</b>
<b>Resultat Net avant Impôt Parc</b>	<b>-10 507</b>	<b>-128 897</b>	<b>-118 389</b>	<b>1 126,7%</b>

## 8.2. PATRIMOINE PARC HÔTEL DE VILLE

### Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2022

#### Parc de stationnement Malakoff Hôtel de ville

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2022	Somme de CUMUL AMORT A FIN 2022	Somme de VNC A FIN 2022
RETOUR	AAI EN CONCESSION	660 951 -	528 446	132 505
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	159 294 -	120 386	38 908
<b>Total RETOUR</b>		<b>820 245 -</b>	<b>648 832</b>	<b>171 413</b>
REPRISE	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAG	2 425 -	2 029	395
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQU	2 039 -	2 039	-
	PETITS MOBILIER ET MATERIEL DE B	698 -	698	-
<b>Total REPRISE</b>		<b>5 162 -</b>	<b>4 766</b>	<b>395</b>
<b>Total général</b>		<b>825 406 -</b>	<b>653 598</b>	<b>171 809</b>

## 8.3. COMPTE DE RESULTAT PARC PLATEAU DE VANVES

### COMPTE DU DELEGATAIRE AU 31/12/2022

PARC	Malakoff Parc Plateau de Vanves			
EN € H.T.	Année 2021	Année 2022	2022 / 2021 en valeur	2022 / 2021 en %
Horaires parcs	118 062	185 420	67 358	57,1%
Abonnés parcs	73 956	76 728	2 773	3,7%
Voirie	0	0	0	
Garantie de recettes villes	0	0	0	
Prestation de services	0	0	0	
Activité de Contrôle	0	0	0	
Appels de charges amodiataires	0	0	0	
Activités annexes	263	24	-238	-90,8%
<b>Sous Total Chiffre d'Affaires</b>	<b>192 280</b>	<b>262 172</b>	<b>69 892</b>	<b>36,3%</b>
Subventions d'exploitation	0	0	0	
Autres Produits	22	0	-22	-100,0%
<b>Sous Total Autres Produits</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>-22</b>	<b>-100,0%</b>
<b>Total Produits d'Exploitation</b>	<b>192 302</b>	<b>262 172</b>	<b>69 870</b>	<b>36,3%</b>
Personnel Interne Au Groupe (Yc Personnel Technique)	-9 831	-7 198	2 633	-26,8%
Personnel Contrat à Durée Déterminée	0	0	0	
Autre Personnel externe et Frais Divers	-60	-94	-35	58,2%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-1 953	-2 387	-434	22,2%
Prestations de Nettoyage	1 169	0	-1 169	-100,0%
Prestations de Gardiennage	-180	-61	119	-66,0%
<b>Sous Total Frais de Personnel</b>	<b>-10 854</b>	<b>-9 740</b>	<b>1 114</b>	<b>-10,3%</b>
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-162	-5 762	-5 600	3 457,0%
Entretien : Contrats	-3 946	-4 556	-610	15,5%
Electricité, Fluides	-1 008	-1 652	-644	63,9%
Autres Prestations Sous Traitées	0	0	0	
Frais de Télécommunication	-1 530	-1 398	132	-8,6%
Location Matériel d'Exploitation	-257	-273	-16	6,0%
<b>Sous Total Autres Frais d'Exploitation</b>	<b>-6 904</b>	<b>-13 642</b>	<b>-6 739</b>	<b>97,6%</b>
Actions Commerciales	-151	-114	37	-24,5%
Collecte de Fonds et Commissions	-4 444	-4 454	-9	0,2%
Frais Administratifs et Divers	-32	-23	10	-30,6%
<b>Sous Total Frais Fonct. Adm. &amp; Commerc.</b>	<b>-4 628</b>	<b>-4 590</b>	<b>38</b>	<b>-0,8%</b>
<b>Total Charges Directes d'Exploitation</b>	<b>-22 385</b>	<b>-27 973</b>	<b>-5 587</b>	<b>25,0%</b>
Police d'Assurances	-1 154	-1 573	-419	36,3%
Sinistres	0	0	0	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-961	-1 311	-349	36,3%
Redevances Aux Concédants	-5 246	-74 350	-69 103	1 317,2%
Taxes et Versements Assimilés	-3 812	-4 698	-886	23,2%
Autres Charges et Provisions Courantes	-3 923	-3 771	153	-3,9%
Charges de Gros Entretien	0	0	0	
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-3 769	-4 614	-846	22,4%
Frais Généraux Siège	-12 248	-18 431	-6 182	50,5%
<b>Total Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>-31 114</b>	<b>-108 747</b>	<b>-77 633</b>	<b>249,5%</b>
<b>Total Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>-31 114</b>	<b>-108 747</b>	<b>-77 633</b>	<b>249,5%</b>
<b>Total Charges d'Exploitation</b>	<b>-53 499</b>	<b>-136 720</b>	<b>-83 221</b>	<b>155,6%</b>
Autres Charges Non Courantes	0	0	0	
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	0	0	
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-21 446	-20 039	1 407	-6,6%
Autres Provisions Non Courantes	0	0	0	
<b>Total Amortissements et Provisions Non Courantes</b>	<b>-21 446</b>	<b>-20 039</b>	<b>1 407</b>	<b>-6,6%</b>
<b>Total Charges Non Courantes</b>	<b>-21 446</b>	<b>-20 039</b>	<b>1 407</b>	<b>-6,6%</b>
<b>EBIT</b>	<b>117 357</b>	<b>105 414</b>	<b>-11 943</b>	<b>-10,2%</b>
Frais Financiers	-2 730	-3 185	-455	16,7%
<b>Total Frais Financiers</b>	<b>-2 730</b>	<b>-3 185</b>	<b>-455</b>	<b>16,7%</b>
<b>Total Frais Financiers</b>	<b>-2 730</b>	<b>-3 185</b>	<b>-455</b>	<b>16,7%</b>
<b>Resultat Net avant Impôt Parc</b>	<b>114 627</b>	<b>102 229</b>	<b>-12 398</b>	<b>-10,8%</b>

## 8.4. PATRIMOINE PARC PLATEAU DE VANVES

### Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2022

#### Parc de stationnement Malakoff Parc Plateau de Vanves

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2022	Somme de CUMUL AMORT A FIN 2022	Somme de VNC A FIN 2022
RETOUR	AAI EN CONCESSION	97 034 -	81 739	15 294
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	92 486 -	67 189	25 297
<b>Total RETOUR</b>		<b>189 519 -</b>	<b>148 928</b>	<b>40 591</b>
REPRISE	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAG	1 631 -	1 631	-
<b>Total REPRISE</b>		<b>1 631 -</b>	<b>1 631</b>	<b>-</b>
<b>Total général</b>		<b>191 151 -</b>	<b>150 560</b>	<b>40 591</b>

\*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

#### Parc de stationnement Malakoff Parc Plateau de Vanves

en euros H.T.	31/12/2022
Immobilisations Valeur Comptable Brute	191 151
Immobilisations Valeur Comptable Nette	40 591
Immobilisation en cours	22 370
<b>Valeur Brute Totale Inventables</b>	<b>213 521</b>
<b>VNC Totale Inventables</b>	<b>62 962</b>

Envoyé en préfecture le 24/10/2024

Reçu en préfecture le 24/10/2024

Publié le

ID : 092-219200466-20241023-DEL2024\_102-DE



# ANNEXES

## 9.1. DETERMINATION DE LA REDEVANCE

### Ville de Malakoff - Année 2022

Détermination de la redevance du contrat de Délégation de Service Public  
 Selon les articles 29 et 30 du contrat d'affermage du 4 janvier 2013

#### Révision de l'indexation : 1er janvier 2022

Formule d'indexation :

$$Kn = 0,70 \text{ ICHT-rev-TS1} / \text{ICHT-rev-Tso} + 0,30 \text{ EBIQ00} / \text{EBIQ00o}$$

dans laquelle les valeurs de base sont celles connues au 1er septembre 2012

#### Valeur des indices :

ICHT-rev-Tso 106,9 Valeur de mars 2012 publiée le 02/07/2012

L'indice EBIQ00 en base 100 2005 a été supprimé et remplacé par l'indice EBIQ00 en base 100 2010 après sa valeur d'octobre 2012.

Pour déterminer la valeur de base de cet indice, il convient de prendre la dernière valeur connue de l'indice en base 100 2005 au 1er septembre 2012 puis de prendre son équivalent en base 2010.

EBIQ00o base 100 en 2005 121,3 Valeur de juin 2012 publié le 31/07/2012

Soit

EBIQ00o base 100 en 2010 107,7 Valeur de juin 2012

ICHT-rev-TS1 115,3 Valeur de juin 2021

EBIQ00 126,5 x 1,0564 133,8 Valeur de novembre 2021 publiée le 22/12/2021

$$Kn = 0,70 \times (115,3 / 106,9) + 0,30 \times (133,8348 / 107,7)$$

$$Kn = 1,127248$$

#### Redevance pour frais de contrôle

Montant de la redevance annuelle	2 000,00 €
----------------------------------	------------

#### Redevance variable

Chiffre d'Affaires HT 2022	533 666,79 €
----------------------------	--------------

Valeurs de base	Coefficient		Seuil Indexé
310 000,00 €	1,127248	=	349 446,26 €
390 000,00 €	1,127248	=	439 625,94 €

Seuil indexé	Part de chiffre d'affaires soumise	Taux	Redevance	
de 349 446,26 €	à 439 625,94 €	90 179,68 €	50%	45 089,84 €
439 625,94 €		94 040,85 €	80%	75 232,68 €

**Total redevance variable 2022 120 322,52 €**

**Redevance 2022 122 322,52 €**

## 9.2. NOTE FINANCIERE

Note sur l'établissement des comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public.



### ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (données comptables – exercice 2022)

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) et à l'article L 3131 – 5 du code de la commande publique, notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

Les articles R 3131-2 à R3131-4 du code de la commande publique, encadrent son contenu en énumérant les « données comptables » qui doivent figurer dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

- a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours.  
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;
- b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;
- c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
- e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;
- f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
- g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;
- h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez jointes au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).

## INDIGO

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c) de l'article R3131-3 du code de la commande publique, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 3131-4 (1<sup>er</sup>-a) du code de la commande publique), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2022.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe 1<sup>er</sup> - c) de l'article R 3131-4 du code de la commande publique est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2022 (art. R 3131-4 1<sup>er</sup> -b du code de la commande publique), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 3131-3 -1<sup>er</sup> - c du code de la commande publique).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 3131-4 -1<sup>er</sup> - d du code de la commande publique).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, et les articles L 3131 - 5 et R3131-2 et suivants du code de la commande publique. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux - La Défense, le 30 mars 2023

Le Directeur Administratif et Financier  
Etienne PIQUET



## INDIGO

### PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL

(Articles R 3131-3 - 1°) – a et b du code de la commande publique)

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en :

#### 1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.

- Charges : frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

#### 2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement<sup>1</sup> liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

---

<sup>1</sup> Hors impairment tests : le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

### 3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

#### a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2022 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

#### b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui-ci.

#### c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2022, il est appliqué un pourcentage de 5.7% à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2022. Le taux est revu annuellement à compter de l'exercice 2018 afin de refléter le coût d'endettement du groupe INDIGO et l'évolution de la conjoncture économique.



## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2022 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### 1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

#### (a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.
- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

#### (b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

### 2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

#### (a) constructions

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

#### (b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installation technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

### 3. Provisions

#### Renouvellement et grosses réparations

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.

## GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE Exercice 2022

### A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO

Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park et la société Indigo Group depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe.

Les moyens des sociétés Indigo Park et Indigo Group comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales.

Cette organisation permet aux sociétés Indigo Group et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, ou bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

### B. Clé de répartition des frais de structure - Éléments chiffrés

La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Les conventions de prestations de services internes du groupe prévoient, comme c'est l'usage communément admis dans l'OCDE, une refacturation basée sur l'assiette réelle des dépenses des sociétés Indigo Park et Indigo Group, ramenée à la quote-part de chiffre d'affaires du contrat dans le chiffre d'affaires consolidé.

La convention de licence de marque prévoit une rémunération basée sur un pourcentage de chiffre d'affaires, ici encore dans le cadre d'un usage communément admis dans l'OCDE.

Ainsi, concernant l'exercice 2022, l'affectation des frais de structure correspond à 8,63% du chiffre d'affaires du contrat de délégation de service public.

### C. Gestion de l'Activité par les frais de structure

Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable offérente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

#### 1. Exécution directe de l'activité

- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

#### 2. Missions d'exploitation

- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Collecte des recettes pour le compte de la Société ou de ses clients amont,
- Relations avec les clients amonts,
- Relations avec les usagers/utilisateurs, notamment dans le cadre du Centre de Relation Clients (le « CRC ») ainsi que du Centre National de Télé-Opération (le « CNTO ») ou des Centres Régionaux de Télé-Opération (les « CRTO »),
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du Groupe, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique mais aussi de politique environnementale,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,

## INDIGO

### ANNEXE 2

- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
  - Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.
3. Missions commerciales
- Etudes de marché,
  - Prospection de marché,
  - Animation commerciales, développement de la clientèle aval,
  - Etude des produits et tarifs.
4. Missions administratives
- Etablissement des règlements intérieurs,
  - Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
  - Suivi des dossiers contentieux en demande ou en défense, qu'ils soient ou non liés à des sinistres couverts par une police d'assurance,
  - Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
  - Etablissement des contrats d'abonnement et de location ou de cession de droits d'occupation (dont les amodiations),
  - Gestion du programme d'assurances, comprenant la souscription des polices d'assurance bénéficiant directement ou indirectement à la Société, ainsi que la gestion complète des sinistres subis par la Société ou causés aux tiers dans le cadre de l'Activité,
  - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel, la situation des fournisseurs ou la lutte contre la corruption.
5. Gestion de la société délégataire
- Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
  - Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
  - Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
  - Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
  - Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
  - Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
  - Relations avec les Commissaires aux comptes,
  - Gestion des réunions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés, ainsi que des délégations de pouvoirs en toutes matières,
  - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel ou la lutte contre la corruption.

Indigo Group consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Délégataire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque  
Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des événementiels, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.
2. Stratégie études développement  
Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.
3. Financement  
Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.
4. Innovation  
Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.

5. Audit interne  
Sécurisation des données informatiques et monétiques, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Indigo Group interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.

Envoyé en préfecture le 24/10/2024

Reçu en préfecture le 24/10/2024

Publié le



ID : 092-219200466-20241023-DEL2024\_102-DE

**INDIGO**

INDIGO INFRA CGST  
Direction Régionale Ouest